

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISANT
Tous les VENDREDIS

Le Clairon

PUBLIÉ PAR
L'Imprimerie Yamaska
INCORPORÉE

UNE SEANCE IMPORTANTE A L'HOTEL DE VILLE.

LA TAXE DE L'EAU DIMINUEE.

Le conseil municipal a tenu mercredi soir de cette semaine une des plus intéressantes séances qui aient eu lieu depuis très longtemps. Il a adopté des mesures des plus importantes qui sont une conséquence directe du travail que le conseil municipal a fait en ces derniers temps. Les contribuables auront des bénéfices très appréciables de ces mesures qui leur viendront du fait de la réduction très prononcée, surtout pour les petites bourses, du tarif de l'eau.

Étaient présents à cette séance remarquable M. le Maire Bouchard, M. Payan, M. Daigle, M. Godbout, M. Richer, M. Chevalier, M. Larchevêque et M. Létourneau.

Le conseil avant la séance publique a eu une longue séance en comité général. M. le maire et M. le président de l'Aqueduc, M. Payan, avaient préparé des chiffres assez volumineux pour établir le prochain budget de l'aqueduc. Ces chiffres démontrent un surplus probable qui permet au conseil municipal de faire une réduction assez importante dans les charges pour le service d'eau. Dans le but d'aider surtout la classe la moins aisée de la ville M. Bouchard et M. Payan ont recommandé d'abolir la charge de deux dollars imposée sur chaque cabinet d'aisance et de un dollar imposée sur chaque bain. Le total de la remise qui sera occasionnée par cet amendement se chiffrera à environ huit mille dollars et constituera une réduction de douze à quinze pour cent sur les occupants de logements privés. Le conseil à l'unanimité a décidé en comité général d'accorder cette réduction aux consommateurs d'eau. Ce sera un fort joli cadeau du Jour de l'An pour la population de St-Hyacinthe car le règlement nouveau prendra force et effet le premier janvier prochain.

On a aussi discuté au conseil en comité plusieurs autres questions qui ont été décidées en séance publique.

La séance régulière a été ouverte par la lecture des minutes des deux dernières séances. Leurs procès-verbaux ont été approuvés tels qu'ils avaient été rédigés par M. le greffier.

Le greffier a ensuite communiqué au conseil un avis informant les contribuables que le rôle a été révisé pour l'année 1928 et que ceux qui veulent le consulter peuvent le faire en s'adressant au bureau du conseil dans les délais prévus par la charte. Le rôle sera ensuite homologué après avoir pris connaissance des plaintes, s'il en est fait, par les propriétaires ou contribuables intéressés.

Le conseil décide ensuite de donner une option devant se terminer le quinze mars prochain à un monsieur Bazinet sur les moteurs à gaz et leurs accessoires qui se trouvent à l'aqueduc. La motion à cet effet a été proposée par M. Payan et secondée par M. Richer.

La Société d'Agriculture dit qu'elle a l'intention de se prévaloir d'une résolution adoptée il y a un an ou deux par le conseil pour la construction d'une entrée convenable au terrain d'exposition. Elle veut savoir si le conseil est toujours disposé à mettre à effet la dite résolution. Le greffier reçoit instruction d'aviser la société que le conseil est encore décidé à mettre cette résolution à effet.

La société se plaint aussi que des effets de diverses nature sont entreposés dans les bâtisses de l'exposition et elle craint que cet entreposage ne soit la cause de difficultés avec les compagnies d'assurances au cas d'incendie. Le conseil décide de faire aviser le gardien d'avoir à faire disparaître cette cause d'ennuis.

La Conférence St-Vincent de Paul remercie le conseil de lui avoir payé son octroi régulier et elle demande une augmentation d'octroi pour l'année 1928-29 à cause de l'augmentation de la population. Cette lettre a été laissée sur la table pour être prise en considération lors de l'étude du budget mais il est entendu que cet octroi sera porté de \$125. à \$175.

Le comité formé pour aider à la reconstruction du Séminaire a demandé un octroi au conseil municipal par l'entremise du maire Bouchard. Le conseil après avoir étudié cette question en est venu à la conclusion de faire quelque chose pour aider à cette reconstruction. Le Séminaire sera pratiquement tout reconstruit à neuf et l'estimé du coût de cette reconstruction est d'environ un million quatre cent mille dollars. Ceci donnera beaucoup de travail aux ouvriers de notre ville et les charges d'eau et les taxes spéciales que paie le séminaire seront considérablement accrues attendu que le Séminaire n'est évalué actuellement qu'à quatre cent mille dollars. Le conseil est d'opinion qu'il doit faire quelque chose pour aider cette amélioration si importante pour notre cité. C'est pourquoi il a décidé de voter une somme de dix mille dollars payable deux mille dollars par année.

M. Richer a en conséquence proposé, secondé par M. Godbout qu'un octroi de dix mille dollars, payable deux mille dollars par année, soit voté au Séminaire de Saint-Hyacinthe pour l'aider à la reconstruction de son collège, la dite résolution devant être ratifiée à toutes fins que de droit par la législature à sa prochaine session. Cette motion a été adoptée à l'unanimité.

Lecture est donnée des rapports mensuels du greffier de la Cour du Recorder et du chef de Police et du Feu. Ces rapports ont été déposés aux archives sans remarques spéciales. Il en a aussi été ainsi du rapport mensuel du trésorier des Dispensaires Municipaux, M. l'Abbé.

M. Payan a ensuite donné avis qu'à la prochaine séance il proposerait que le règlement de la consommation de l'eau soit amendé pour donner effet à la réduction dont nous avons parlé plus haut.

Le conseil a aussi décidé de retirer son appel devant la Cour Suprême de la cause de la Cité contre le Patronage de cette ville. On sait qu'un arrangement est intervenu entre les communautés religieuses et la Cité pour régler les questions principales qui étaient en litige dans cette cause. Le conseil a décidé de régler définitivement ce procès chaque partie devant payer cinquante pour cent des frais actuellement encourus et aucune partie ne devant à l'avenir se prévaloir des jugements qui ont été rendus tant en Cour Supérieure qu'en cour d'Appel.

C'est pourquoi M. Richer a donné avis qu'à la prochaine séance il proposerait une résolution à ces fins.

La séance a ensuite été levée.

Il a été décidé de faire convoquer une séance spéciale par le maire pour lundi prochain. A cette séance on étudiera les projets d'amendements à notre charte et certaines questions qu'il est important de décider avant la fin de l'année fiscale qui se termine avec l'année du calendrier.

LE BANQUET DES MARCHANDS DETAILLANTS

La succursale locale de l'Association des Marchands-Détaillants a donné mardi soir de cette semaine un dîner-causerie à l'Hôtel Ottawa. La jolie salle de cet hôtel était remplie de convives.

Nous avons remarqué à la table d'honneur M. J.B.E. Durocher, président de la succursale locale, M. le juge Amédée Monet, M. le Maire Bouchard, M. Sauvé, président de la section provinciale, M. le juge Émile Marin, M. Sansregret, deuxième vice-président de l'Association, M. Lapointe, secrétaire, M. Amédée Laeroix, directeur de la succursale locale et MM. O. Boulay, D. Ridier, J. A. N. Brôdeur, J. E. Morin.

Le président a demandé au maire Bouchard de présenter le conférencier ce que M. Bouchard a fait dans une courte allocution.

M. le juge Monet a fait une causerie très intéressante. Il a parlé sur l'administration de la justice criminelle et a signalé plusieurs dispositions du code qu'il y aurait avantage d'amender dans l'intérêt et de ceux qui sont appelés devant les tribunaux et de la société.

M. Monet établit plusieurs classes parmi les citoyens qui sont appelés devant les cours criminelles.

Les criminels se divisent en deux catégories principales : ceux qui n'en sont qu'à leurs premières offenses et qui peuvent être réformés et les récidivistes qui ne peuvent pas être corrigés. M. Monet dit qu'il y a certaines offenses dans le code criminel qui sont punies par des dispositions qui permettent au juge de donner une sentence plus ou moins sévère. Cette disposition est sage et elle donne au juge une discrétion qui très souvent remet un malheureux qui en est à sa première offense dans le droit chemin. Il n'y a pas lieu de blâmer un juge qui parfois suspend une sentence pour une offense qui peut même être grave. Si le juge est convaincu que celui qui a commis l'infraction peut rentrer dans la voie de l'honnêteté il doit être élément car les tribunaux ne sont pas institués seulement pour punir mais aussi pour aider ceux qui ont de mauvaises dispositions à se conduire comme de bons citoyens.

M. Monet croit que le code dans le cas d'obtention de valeurs sous de fausses représentations devrait être plus sévère. Il y a des gens qui ne vivent que du faux prétexte et qui reviennent constamment devant les tribunaux pour les mêmes offenses ; le juge devrait dans ces cas avoir la latitude de débarrasser la société de ces êtres qui sont si souvent la ruine des veuves et des orphelins en les condamnant au moins pour quatorze années de pénitencier comme il peut le faire pour un simple vol commis la nuit avec effraction.

Dans le cas de vol de valeurs dans les lettres M. Monet croit que la loi qui force le juge à condamner celui qui a volé une simple pièce de cinquante sous à trois ans de pénitencier devrait être amendée pour lui permettre d'user de sa discrétion dans les cas où le coupable en est à sa première offense.

M. Monet parle assez longuement des malheureux qui volent tout simplement pour se faire loger en prison. Ces gens sont des déshérités qui la plupart du temps ont été rejetés de la société parce qu'ils ont passé quelque temps en prison. M. Monet dit que les Canadiens-Français sont la seule race qui dans notre province n'a pas de société pour aider ceux qui sont sortis de prison et qui ont payé leur dette à la société. Aussi ces malheureux se découragent et redeviennent des criminels parce qu'ils ne peuvent pas trouver de travail pour se procurer un gîte et le boire et le manger. Les Anglais, les Irlandais et les Juifs ont de ces sociétés qui rendent des services considérables à Montréal mais la majorité canadienne-française n'a encore aucune organisation de ce genre.

La causerie de M. Monet a été écoutée très attentivement et il a été applaudi à de fréquentes reprises.

M. Sauvé et M. Lapointe ont ensuite parlé des avantages que les marchands-détaillants peuvent trouver dans l'association dont ils sont deux des principaux dirigeants. A Saint-Hyacinthe les deux orateurs se sont plus à déclarer que les officiers, particulièrement M. le président Durocher, faisaient un travail excellent. C'est ici que nous avons une des succursales les plus actives, disent les orateurs, et nous sommes fiers de citer St-Hyacinthe comme modèle aux autres villes.

Ce dîner-causerie a vivement intéressé ceux qui s'y sont rendus et nous devons féliciter la direction de la succursale locale de l'Association des Marchands-Détaillants d'organiser d'aussi instructives réunions.

L'ANGLAIS CHEZ NOUS

Aucune province du Dominion ne pratique le bilinguisme autant que la nôtre. Il suffit de traverser le pays de l'Atlantique au Pacifique pour s'en rendre compte. Quand la langue anglaise est, pour ainsi dire, l'unique véhicule de la pensée dans les autres parties du Canada — nous exceptons toutefois les divers groupes de Canadiens-français et d'Acadiens — Québec use largement de l'anglais et du français, selon les besoins, dans la vie sociale, industrielle et commerciale. Un étranger qui passera pour la première fois dans notre ville, citadelle du français en Amérique, pourra s'adresser en anglais au premier venu rencontré par hasard dans la rue. Au moins neuf sur dix, il sera compris et aura une réponse dans la même langue. Le fait existe à plus forte raison dans la métropole, où le citoyen qui ne saurait rien de l'anglais serait une exception à la règle générale. Même en dehors des villes, il existe, dans maints districts ruraux, des localités où nombre des nôtres s'expriment assez bien dans la langue de la race-sœur. Nous

pourrions nommer tel centre de tourisme où la fréquentation des Américains et des Anglo-Saxons a vulgarisé le parler de ces derniers de façon étonnante.

C'est dire que la province de Québec est nettement bilingue, non seulement en théorie, mais en fait. Nos compatriotes ont reçu quelques rudiments de l'anglais à l'école et dans diverses institutions ; ils ont perfectionné leurs connaissances primaires dans leurs relations subéquentes avec les Anglo-Saxons. Reste à savoir s'ils ont étudié assez jeunes et assez complètement, en général, un parler qu'il leur est nécessaire de posséder sous peine d'infériorité dans les carrières économiques et même dans les professions libérales. Il appartient aux pédagogues de discuter ce point. Mais il est un fait certain, c'est qu'en dehors de l'agriculture — et encore ! — il n'est guère possible aux nôtres d'arriver au succès sans connaître, au moins les rudiments des deux langues. C'est probablement pour cette raison que notre secrétaire provincial, M. L.-A. David, dans un discours qu'il prononçait, samedi dernier, devant les membres du club central des femmes libérales disait : "Notre province est bilingue. Que l'on n'interprète pas mal ce que je veux dire. Je ne veux pas qu'on force personne à apprendre le français : notre province n'a pas besoin de l'enseignement obligatoire au point de vue français. Ce que je dis et ce que j'affirme, c'est que la jeunesse de Québec a besoin d'avoir une connaissance solide de l'anglais."

On ne saurait mieux dire : la jeunesse a besoin... Il suffit d'avoir quelque peu vécu en cette province pour savoir à n'en pas douter que le jeune Canadien français de nos jours qui voudrait monter dans l'échelle sociale uniquement avec du français ne saurait aller très loin. Bien plus, on a vu de nos compatriotes qui, après de brillantes études, ont végété longtemps, ne pouvant même gagner le salaire d'une sténodactylo, uniquement parce que l'anglais leur manquait. Certains hommes haut placés pourraient rendre témoignage là-dessus : ils ont eu à refuser maintes demandes d'emploi parce qu'à leur question : "Savez-vous l'anglais ?" on avait répondu : "Non". Et qu'on n'aille pas croire qu'il s'agit simplement de compagnies anglaises. Des maisons canadiennes-françaises en grand nombre ne peuvent se passer de la langue de nos voisins, et elles ne pourraient entrer dans le mouvement des affaires sans un personnel bilingue. Leurs relations avec l'extérieur sont constantes, et comme elles doivent se tenir toujours en communication avec l'Ontario, les États-Unis, et les dominions britanniques, elles correspondent bien plus en anglais qu'en français, de même qu'elles reçoivent plus de documents rédigés dans la langue étrangère que dans la nôtre.

Voilà une situation de fait, une situation qui n'est peut-être pas idéale au point de vue national, mais qu'il faut accepter comme idéale au point de vue national, mais qu'il faut accepter comme inévitable et dont on ne verrait la fin que le jour où nous serions capables, comme race, de nous suffire à nous-même ! N'exagérons toutefois pas. Malgré la nécessité économique, un devoir sacré nous incombe : l'étude approfondie de la langue de nos pères. Pour rien au monde il ne faudrait devenir bilingue aux dépens du français, qui doit tenir la première place chez nous. Et il nous semble que mieux les nôtres connaîtront la langue maternelle mieux ils seront aptes à bien comprendre l'anglais. Plusieurs de nos hommes publics, tout en parlant merveilleusement le verbe de Racine, font l'admiration des auditoires anglais chaque fois qu'ils s'adressent à eux dans leur langue. C'est la preuve que les deux sont parfaitement conciliables. Mais, chez nous, le danger vient de ce qu'on n'apprend, parfois, qu'imparfaitement l'anglais et le français et qu'ainsi on arrive à ne savoir bien ni l'un ni l'autre. De là la corruption du parler d'un grand nombre. Il y a là sûrement un problème à résoudre. Le dernier mot est aux éducateurs.

Le Soleil.

NOMENCLATURE GEOGRAPHIQUE

(SUITE)

- Laval-sur-le-Lac (Laval)** — En mémoire de François de Montmorency-Laval, premier évêque de Québec (1674-88). La situation de cette ville explique la formation de ce nom.
- Lemoxville (Sherbrooke)** — En mémoire de Charles Gordon Lennox, duc de Richmond, gouverneur du Canada (1819-20).
- Louiseville (Maskinongé)** — En mémoire de la princesse Louise, fille de la reine Victoria (1879).
- Magog (Stanstead)** — Magog, diminutif de Memphrémagog ; mot abénaquis qui signifie : grande étendue d'eau.
- Marieville (Rouville)** — De Sainte-Marie-de-Monnoir, paroisse religieuse.
- Mégantic (Frontenac)** — Du lac, mot abénaquis signifiant : gros bois.
- Montmagny (Montmagny)** — En mémoire de Charles-Jacques Huault de Montmagny, gouverneur de la Nouvelle-France (1636-48).
- Mont-Royal** — De la montagne qui fut nommée ainsi par Jacques Cartier, en 1535.
- Nicolet (Nicolet)** — En mémoire de Jean Nicolet, interprète et découvreur (1598-1642).
- Pointe-aux-Trembles (Hochelaga)** — Descriptif : longue pointe plantée de trembles actuellement disparus.
- Port-Alfred (Chicoutimi)** — Rappelle le prénom de M. J.-E. Alfred Dubuc, industriel de la région.
- Richmond (Richmond)** — En mémoire de Charles Lennox, duc de Richmond, gouverneur du Canada (1818-19).
- Rigaud (Vaudreuil)** — En mémoire de François-Pierre de Rigaud de Vaudreuil, gouverneur de Montréal (1757-59).
- Rimouski (Rimouski)** — Une tradition veut que ce mot, très ancien, signifie : portage des chiens.
- Saint-Michel (Hochelaga)** — Ce nom est emprunté à l'ancienne cité Saint-Michel, qui le prit en souvenir d'un chemin ainsi désigné dès 1713.

Suite à la page 5

NOUVELLE HEBDOMADAIRE

L'INUTILE
DEVOUEMENT

Je dis au gardien du feu :

— Avez-vous entendu parler de malheurs causés par le banc du Ratier ?

— Oh ! monsieur, répondit le vieux loup de mer, j'en sais un que les tempêtes soudaines rappellent toujours aux hommes de mon âge...

Ce solitaire du phare, un grand Normand au torse d'hercule, à la longue barbe blanche, aux yeux clairs et perçants, aux larges mains, un héros simple et doux qui se souvenait à peine d'avoir sauvé vingt bateaux et plus de cent personnes, rassembla ses souvenirs, en fixant longuement sa courte pipe de terre. Ayant retrouvé l'histoire, il secoua la pipe sur son pouce, et, regardant la grande mer glauque, dont l'écume venait salir la plage fine et propre de Trouville :

— C'est la seule fois, monsieur, à ma connaissance du moins, que les gars du pays n'ont pu risquer leur vie pour lui arracher ceux qu'elle cherche souvent à nous enlever.

Lui ? Elle ? Il s'agissait de la Mer. Pour ces gens de la côte, la Mer, c'est quelqu'un ; ils tiennent avec elle de longs colloques dans le calme des soirs ; quand elle se fâche, quand elle fait mine de fuir d'abord, pour les mieux coucher à jamais au fond de son lit, ils la regardent en face, d'un oeil qui sait voir, puis, l'heure venue des luttres décisives, la traitent comme une athlète à laquelle parfois on doit savoir échapper dans un glissement et que parfois il faut vaincre de violence, à grands coups de rame, avec un oeil sûr et des muscles de fer.

— Ce jour-là, reprit le vieux héros, ils étaient une douzaine partis à la pêche aux moules, aux coquillages, sur le Banc du Ratier. Douze ? peut-être bien treize ! Il y a des femmes qui disent toujours treize, en ajoutant que "c'est cela, justement, qui les a perdus". Moi, vous savez, je n'y crois pas, à la fatalité ; mais peut-être bien qu'ils étaient treize quand même. Enfin, ça ne change rien à l'affaire.

"Donc, ils étaient partis sur le Ratier à mer basse, par temps calme, vent d'ouest, mais sans que rien pût faire deviner un coup de vent. Autrement, quelqu'un d'eux aurait emmené une embarcation pour le cas de besoin, de manière à revenir par la haute mer.

"Mais, avec le flux, monta un vent du diable qui, à chaque instant, gonflait davantage les eaux de l'estuaire. Même, plusieurs personnes qui passaient sur la côte, s'exagérant le danger avant l'heure, les avaient hélés, leur avaient montré le ciel d'encre et de cuivre, au nord-est. Les autres, paraît-il, répondaient : "Nous avons le temps !"

"Savoir ! Moi, à leur place — et je la connais, la mer — j'aurais déguerpi.

"Enfin, toujours est-il qu'au moment où ils allaient quitter le banc, l'eau monta si vite, et en creusant si bien sa route autour d'eux, qu'elle leur coupa le chemin.

"Sans doute crièrent-ils longtemps avant qu'on les entendit : lorsqu'on courut à la côte pour voir, déjà l'eau leur montait à la hanche.

"Afin de résister, ils s'étaient rapprochés les uns des autres, et formaient bloc.

"Pourraient-ils attendre du secours ? On dépêcha quelqu'un vers le port, trop loin malheureusement ; mais on pensait encore que le canot pourrait arriver à temps.

"Parmi les pêcheurs, il y avait

trois hommes, et pas un ne savait nager ; l'un de ces trois était un grand garçon de Villerville, un beau gars, de ça plus haut que moi ! mais il y avait aussi des enfants.

"L'eau montait sans cesse, les hommes avaient pris les enfants sur leurs épaules et attendaient ainsi. La mer accourait, furieuse, et le canot ne venait pas.

"Quelqu'un alla chercher le curé. Du haut de la falaise, la mort dans l'âme, avec des larmes qui coulaient sur ses joues tannées, le pauvre vieux commença la prière des agonisants. Là-bas, toujours montait la mer.

"Elle avait déjà emporté quatre ou cinq des malheureux.

"Sur la côte, on perdait la tête ; tout le monde courait vers le port, comme si cela devait faire avancer le canot ; mais, probablement, que lui-même, par ce temps de chien, ne pouvait pas sortir !

"Le curé, sa prière finie, allait donner la bénédiction ; ceux qui l'entouraient, terrifiés, aperçurent une lame qui venait du large et, le dos levé, semblait guetter sa proie. A ce moment, monsieur, tout le monde s'agenouilla... Ah ! ouïche, la vague ne laissa debout que le grand Pierre, de Villerville, celui dont je vous parlais tout à l'heure, un homme de six pieds. Et encore, l'eau lui venait aux épaules, déjà.

"Mais ce qui fendit le coeur de tous, ce fut de voir que, pour sauver un petit, un enfant de huit ans, le grand Pierre l'avait juché sur sa tête, et, les mains levées, le tenait là, dans l'attente des choses qui n'arriveraient pas..."

Le gardien du feu s'était tu : une larme perlait au coin de ses yeux.

Un moment, frappé moi-même de stupeur comme devant la réalité, je ne pus articuler une parole. M'étant repris enfin, je dis au vieillard :

— Alors, on n'a sauvé personne ?

— Personne, monsieur ! Et j'étais, enfant, de ceux qui virent cela. Et depuis ce temps, Dieu merci ! je n'ai pas connu de pareilles angoisses. J'ai senti sur moi le froid de la mort : ça ne m'a pas fait grand-chose, mais ce petit, ce petit que nous tendait le grand Pierre, et celui-ci qui, l'eau au menton, résistait pour l'enfant...

Ah ! monsieur, c'est cela qui m'a fait sauveur. Et quand parfois la Mer a voulu devant moi nous jouer de ses tours, je me suis dit : "Ah non, hein ? tu ne vas point caler ? Souviens-toi de ce qu'elle a fait dans le temps, sur le banc du Ratier !" Et rien que ça m'a donné du coeur. Peut-être bien qu'elle me prendra tout de même... j'ai tant de fois gagné la partie ! Que voulez-vous ? chacun son tour...

Léon Berthaut.

DISPARITIONS
MYSTERIEUSES

DES MILLIARDS D'ÉPINGLES

Pendant plusieurs semaines, il y a quelques années, un rédacteur d'un journal humoristique posa cette question-scie "où vont les mouches l'hiver" Les gens — ils sont beaucoup plus nombreux qu'on le croit — qui ont la manie et leurs lettres ne manquaient pas d'écrire aux journaux répondirent et leurs lettres ne manquaient pas d'aperçus nouveaux.

Mais on peut poser une question plus sérieuse : "Que deviennent les innombrables épingles jetées sur le marché mondial ?"

Pensez qu'en 1887, une statistique évaluait à 86 millions le nombre des épingles fabriquées en un

Ne "Drogez" pas un
Enfant Enrhumé

A la longue, les drogues dérangent l'estomac délicat d'un enfant.

Le Vicks, étant employé extérieurement, ne dérange par conséquent pas la digestion. Il agit de deux manières :

(1) Les ingrédients, dégagés par la chaleur du corps, sont inhalés sous forme de vapeurs.
(2) En même temps, le Vicks soulage les douleurs comme un cataplasme.

VICKS
VAPORUB

jour, dans le monde entier, ce qui fait un total de 31,390. millions pour l'année. Ce chiffre a-t-il augmenté ou a-t-il diminué ? On peut lire dans une gazette anglaise du mois de septembre 1924, l'information suivante : "La consommation mondiale hebdomadaire d'épingles est estimée à 504 millions". Avouons notre satisfaction. Ces deux statistiques ne coïncident que de très loin. Il y a entre la première qui parle de fabrication et la seconde où il est question de consommation un écart de quelques milliards, cinq à peu près. Est-ce la peine d'en parler ?

Quoi qu'il en soit, constatons qu'il y a près de huit siècles que l'utilisation des épingles s'est répandue. On dit qu'on a trouvé dans les ruines de Pompéi, des épingles romaines et même des épingles dites "anglaises", entendez qu'on a trouvé des épingles de sûreté montrant que les artisans romains avaient de l'initiative et de l'adresse. Ce n'est qu'au douzième siècle qu'on trouve en France une fabrique d'épingles à Rugles, petit bourg de l'Eure. La commune de Laigle (Orne) lui dispute cet honneur.

Avant la guerre, c'était l'Angleterre avec ses colossales aciéries de Sheffield, de Birmingham et de Londres, qui fabriquait le plus d'épingles. Peut-être est-elle distancée aujourd'hui par les Etats-Unis ?

Ce fut en 1840 que l'Américain Wright commença à fabriquer mécaniquement des épingles à tête. Sa machine, exceptionnelle pour l'époque, débitait 160 épingles à la minute : on ne sait généralement pas que, sortant des machines, on fait, à l'heure actuelle, en Angleterre, bouillir les épingles dans une bière très faible, afin de les débarrasser des impuretés grassieuses qui les couvrent.

Au Moyen-Âge, une épinglette présentait un travail considérable. Avant d'être tout à fait achevée, elle passait entre les mains de seize personnes différentes.

Voilà pour la fabrication : voyons maintenant les disparitions :

"En face d'une production si régulière et si importante, comment se fait-il que la planète n'en soit pas irrémédiablement encombrée ? écrivait naguère Emile Gauthier. C'est que la Providence fait bien ce qu'elle fait. Prévoyant la venue fatale du jour où l'humanité, submergée sous le flot mouvant d'une "épinglette" aigüe généralisée, elle a pris d'avance la tutélaire précaution de mêler à notre atmosphère un soupçon d'acide carbonique et de vapeur d'eau. L'humidité de l'air suffit, en effet, pour dévorer, et assez rapidement, des monceaux d'épingles gros comme des maisons et pour transformer ces buissons métalliques en une impalpable poussière de rouille que le vent a tôt fait de disséminer à la ronde."

D'autre part, M. Camille de Boisgerard reproduisit, jadis, dans la *Science Française*, les résultats d'une expérience faite par un chimiste londonien. Ce chimiste disposa dans un jardin, à des en-

La saveur appétissante des
fèves préparées par nos
grandes mères est celle
des fèves

CATELLI
1867 1927
Aussi délicieuses que le macaroni Hirondelle



De la Santé
en Gerbe!



Comme le bon blé, le Gin Melchers est un produit naturel et sain. Ceux qui aiment ce qui est naturel et sain, ont fait du Melchers leur boisson forte favorite.

**Gin Canadien
Melchers
Croix d'or**

La boisson la plus saine

Fabrique à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt pendant des années.

TROIS GRANDEURS DE FLACONS :

Gros :	40 onces	\$3.65
Moyens :	26 onces	2.55
Petits :	10 onces	1.10

MELCHERS DISTILLERY CO. LIMITED, MONTREAL

droits convenablement repérés, un millier d'épingles de toutes sortes, en prenant soin qu'elles ne fussent pas soumises à des actions destructives autre que celles de l'atmosphère ou du sol. Il constata que les épingles à cheveux se désagrégeaient les premières. Au bout de vingt ou vingt-deux semaines, on ne trouve plus à leur place qu'une pincée d'oxyde de fer pulvérulent. Les épingles de cuivre résistent généralement pendant vingt huit ou vingt neuf semaines, celles d'acier pendant, dix huit et même pendant, dix huit et même vingt.

Done on fabrique des épingles, beaucoup d'épingles ; on en perd et on en perd des quantités, et, comme tout le monde n'imité pas Laffitte qui se baissait tout au moins à ses débuts pour ramasser une épinglette, il faut en fabriquer d'autres pour remplacer celles qui ont disparu.

Un journal anglais estime qu'il y a un pour cent des épingles qui se cassent ou sont impropres à l'usage dès la livraison. Les autres 99 pour cent s'égarent peu à peu, si bien que la perte quotidienne s'élève, dit notre confrère d'outre-manche, à mille livres par jour, ou environ 124,000 francs, soit une perte annuelle de plus de quarante cinq millions de francs.

Je vous en prie, mesdames et mesdemoiselles, faites attention ! Pensez un peu à tout ce que vous

pourriez avoir pour cette somme-là !

Un poète a désigné l'épinglette par cette singulière périphrase.

"Ces dards léger par la mode inventés"

Le poète Enéide a écrit en trente strophes les vicissitudes d'une épinglette. Dans ses "petits poèmes amorphes" Franc-Nohain a consacré un poème aux épingles.

"Ah ! dans la tête des épingles,

Qui dira les désirs fous, les rêves ardents,

Et tout ce qui se passe dans leurs méninges."

Ah ! si les trente milliards d'épingles qui voient le jour chaque année pouvaient nous dire leurs désirs fous et leurs rêves ardents que de révélations nous aurions !

Mais les épingles ne nous feront pas de révélations piquantes. Paul-Louis HERVIER.

DES AUJOURD'HUI

Envoyez-nous votre commande pour

Cartes de Noël

ET DU... **Jour de l'An**

Nous venons de recevoir un assortiment considérable de magnifiques cartes appropriées pour les fêtes. Beau choix des plus récents modèles.

CARTES DE VISITE ET ENVELOPPES

"LE CLAIRO"

173 Girouard St-Hyacinthe. Tel. 143

COLONNES FEMININES

LA FEMME ET L'ECONOMIE

Beaucoup de femmes, dit Fénelon, négligent l'économie et elles semblent mépriser cette science. nombre de femmes de son temps s'adapte bien à notre époque. Pour pratiquer l'économie, il faut aux femmes plus de génie que pour discourir sur les modes.

Dieu Lui-même a commandé l'économie à la femme dans plusieurs endroits de nos Saints Livres. Nous y lisons, en effet, que Raguel et sa femme, en quittant leur fille qu'ils venaient de donner pour épouse au jeune Tobie, lui recommandèrent de régler sa famille et de bien gouverner sa maison.

C'est de la femme économe que le Saint-Esprit trace le portrait dans le XXXI^{ème} Chapitre des Proverbes, quand il nous présente l'exemplaire d'une mère de famille s'adonnant dès l'aube et pendant tout le jour, aux mille soins d'épouse fidèle, d'institutrice, de ses enfants, de lingère, de tisserande, de cuisinière, d'économe et d'administratrice générale.

En lisant ces pages inspirées, on songe tristement que, dans nos villes et dans nos campagnes, il se rencontre des foyers où la femme ignore l'économie. On ne sait plus vivre de peu, parce que l'on ne sait pas tirer des choses la plus grande utilité.

Comme la femme forte, une mère de famille doit chercher à acquérir les biens qui lui sont nécessaires et à conserver ceux que déjà elle possède. On acquiesce ce que l'on n'a pas, par le travail, l'industrie et l'économie. Le travail est nécessaire à tous pour préserver des vices que le désœuvrement enfante.

Une femme économe ne s'arrête point à ces inutiles passe-temps qui remplissent les journées de tant de personnes dans le monde, elle donne tous ses soins à ses affaires domestiques, elle sait prévoir et faire naître toutes les occasions de gain. Les revenus suffisent-ils à toutes les dépenses ? Une femme économe est loin de se croire dispensée par là de la grande loi du travail. C'est ainsi que l'illustre sainte Elisabeth de Hongrie, loin d'employer ses loisirs à des délassements mondains, filait

de la laine avec ses demoiselles d'honneur et en faisait ensuite, de ses propres mains, des habits pour les pauvres. Jamais on ne trouvait la baronne de Chantal désœuvrée, écrit l'historien de sa vie ; ses doigts ne se reposaient jamais ; s'il lui venait des visites, c'était, l'ouvrage en main, qu'elle les recevait.

On conserve ce que l'on a acquis en évitant les dépenses superflues.

Une femme chrétienne, économe, ne dissipe pas les revenus de son mari, ce qu'il apporte à la maison, souvent par un dur travail, surtout dans la classe ouvrière, et, chez le cultivateur, les revenus de sa ferme.

A notre époque le luxe des vêtements, les promenades, la fréquentation des théâtres, sont des gouffres où s'engloutissent très souvent les revenus, ce qui pourrait être économisé. N'est-il pas des femmes qui font, par leur vanité et les dépenses qu'elle entraîne, la désolation de leur mari ? C'est cependant pour lui plaire qu'elles disent se parer ; mais combien elles s'écartent du chemin tracé par les saintes qui, comme parle un apôtre, avaient soin de gagner le cœur de leur mari en s'ornant de modestie et de soumission.

Le luxe des maisons et des ameublements n'a pas de moins funestes suites que la vanité.

Il importe à une femme économe d'acheter, non ce qu'elle désire, mais ce qui est nécessaire. La misère suivant de près les dettes, il faut autant que possible qu'elle paye ce qu'elle achète.

La femme économe, dit l'Esprit Saint, ne néglige aucun des plus humbles soins qui ont rapport à l'économie. La malpropreté à désordre usent et détériorent les objets ; la femme économe doit faire régner dans sa maison l'ordre et la propreté. Rien ne contribue plus à l'économie et à la propreté, écrivait Fénelon, que de tenir toujours chaque chose à sa place. Cette règle paraît peu importante ; cependant elle irait loin, si elle était exactement gardée. Une femme attentive à son besoin d'une chose, elle ne perd jamais un moment à la chercher ; elle n'a ni trouble, ni dispute, ni embarras quand elle en a besoin ; elle met d'abord la main dessus, et quand elle s'en est servie, elle la remet aussitôt dans la place où elle l'avait prise. Ce bel

ordre fait partie de la propreté ; c'est ce qui frappe le plus les yeux que de voir cet arrangement si exact.

L'esprit d'exactitude qui fait ranger fait aussi nettoyer. Joignons à ces avantages celui d'ôter, par cette habitude, l'esprit de paresse et de confusion.

Une femme doit éviter l'excès de propreté. La propreté, quand elle est modérée est une vertu ; mais quand une femme suit trop son goût, elle la tourne en petitesse d'esprit. Le bon goût rejette la délicatesse excessive ; il traite les petites choses de petites, et n'en est point blessé.

L'économie est sœur de la libéralité, puisqu'il est impossible de beaucoup donner si l'on dissipe ce qu'on possède. Il faut retrancher, dit encore Fénelon, les dépenses superflues pour être en état de faire plus libéralement la charité.

Madame de Chantal, elle si généreuse et si charitable, se levait, le matin, la première et, après avoir entendu la messe, donnait à toutes choses ce coup d'oeil du maître qui fait tout prospérer.

Malheur aux familles, a dit le Père Ventura, où les femmes ne sont bonnes à rien, ne veulent rien faire et ne pratiquent pas l'économie.

Plût au ciel, qu'aujourd'hui surtout l'économie soit commune à toutes les femmes.

P. Bousquet.
(Le Messager Sherbrooke)

L'HYGIENE

Simplifier sa vie est un grand art.

La médiocrité de la santé a ses compensations comme celle de la fortune.

Mieux vaut faire soigner sa santé que sa maladie.

Les santés, comme les ménages, comme les empires, s'en vont par les petites dépenses inutiles et journalières.

Il faut être satisfait de sa santé comme de sa condition.

Les préjugés sont les moisissures de l'esprit ; on ne les trouve que là où la lumière n'entre pas.

Il y a plus de rhumes engendrés par l'abus des vêtements que par le froid.

L'enfant travaille trop tôt, il travaille trop, il travaille mal.

L'humanité s'en va par le cerveau ; elle peut être sauvée par les muscles, mais il n'y a pas de temps à perdre.

L'eau est à la peau ce que l'air est aux poumons.

Si les gens consacraient à leur santé la dixième partie du temps qu'ils appliquent inutilement à celle des autres, l'humanité se porterait mieux.

Tel air, tel sang ; tel sang, telle santé.

Du pain bis trempé dans un air pur fait plus de sang que du filet de bœuf mangé dans une chambre fermée.

Comme on fait son atmosphère on respire.

La gymnastique est l'antidote du travail exagéré de l'esprit.

Les mères confiantes font les médecins dévoués.

La confiance ne se raisonne pas, répète-t-on complaisamment en parlant du choix d'un médecin. La belle maxime ! Et où la raison trouvera-t-elle une meilleure occasion d'intervenir !

Les gens d'esprit sont généralement au-dessus des circonstances ordinaires de l'amour, et au-dessus des grandes.



Vos Enfants --et les Années à Venir

Les projets de Jean

Si son père peut lui en fournir les moyens, Jean ira au collège l'an prochain. Jean a seize ans. Il aime passionnément le sport, il vit intensément, s'intéresse à tout... bref il a le caractère d'un homme sans en avoir l'âge.

Chaque année il prend de nouvelles habitudes d'achat — dépensant plus que ses moyens le lui permettent. Aussi son père aura-t-il fort à faire pour l'aider à faire ses débuts dans la vie.

Edna espère

Aussitôt que son père pourra y voir, Edna espère suivre ce cours d'entraînement spécial. Elle sort beaucoup — porte des toilettes coûteuses — et il lui en faut de plus en plus. Plus que jamais chaque dollar compte... chaque dollar doit être bien dépensé. Aussi la mère d'Edna s'efforce de réfréner les dépenses, car il faut songer à bien armer les enfants pour la lutte de la vie, pour leur assurer le succès.

Quels projets formez-vous pour l'avenir de vos enfants ? Il importe qu'ils puissent suivre leurs dispositions naturelles. Faites en sorte qu'il vous arrive, de leur assurer un bon début et un avenir heureux, en prenant une police à dotation dans la Manufacturers Life.

THE MANUFACTURERS LIFE INSURANCE COMPANY

Représentant à St-Hyacinthe,
J. A. Bélanger.

Sans obligation de ma part, veuillez m'envoyer des détails concernant une police à dotation de ans, pour mes enfants âgés de..... ans.

Nom..... Adresse.....

L'AMOUR

Tout homme a senti, ne fût-ce qu'un jour, cette étrange ivresse. Il y a un visage dont l'éclat illuminait ses insomnies, des yeux dont il a cherché le regard comme une plante cherche l'air et le soleil ; une voix entre toutes a fait tressaillir les cordes intimes de son âme ; et il a cru que ce visage, ce regard, cette voix, étaient nécessaires à sa vie.

Qui n'a passé le soir sous une fenêtre endormie avec l'espérance d'y voir seulement glisser une ombre ?

Qui n'a ramassé une fleur tombée ou jetée pour la garder tous les jours ?

On a été jaloux, on a versé des larmes dont on se souvient encore, dont on savoure encore l'amertume chère, longtemps après avoir oublié l'objet de tant de douleurs.

Un lieu a été sacré sur la terre et on s'y est rendu, seul, afin de revoir l'herbe foulée au pas de cette fée de la jeunesse, qui semblait laisser partout des vestiges adorés.

Quelque but que l'on ait voulu poursuivre à l'heure radieuse de ces premiers élan on l'on croit tout atteindre, on s'est dit : une seule âme, un seul regard, me suivront dans la carrière ; un cœur, un seul cœur, fera des vœux pour moi, se réjouira si je triomphe, si je succombe ! - - - Et de tous les rêves de gloire ça été le plus doux. Oui, tout homme a été plus ou moins longtemps sous l'empire d'une femme, qui souvent ne l'a pas su.

Louis Veuillot.

La bonté est le no man's land de l'amour : un terrain nu, désert, ingrat, et où l'on reçoit des coups de feu quand on s'y aventure.

MON CHAPELET

Je t'ai toujours aimé comme un fidèle ami,
O pieux confident qui jamais n'abandonne
Le petit coin de poche où tu te tiens blotti,
Que de joie et de paix à mon âme tu donnes,
Quand sur tes grains de buis, je rendis les Ave
O mon cher chapelet !

Oh ! que tu parles bien de la Vierge d'amour,
Ma douce souveraine et mon aimable Mère,
Vers qui mon cœur s'élève à chaque instant du jour
Suavement porté par la brise légère,
Souffle pur et divine de tes pieux Ave.
O mon cher chapelet !

Pour moi tu fus toujours un bon ange gardien
Ne me quittant jamais dans la peine ou la joie
Quand parfois je suis las, c'est toi mon seul soutien
Quand je perds mon chemin, tu m'indiques la voie
Tandis qu'avec ferveur je redis tes Ave,
O mon cher chapelet !

Oui, c'est toi, le plus cher, le meilleur des amis,
Ah ! ne me quitte pas, parle moi de ma mère,
Parle-moi de mes sœurs, parle-moi du pays,
A Marie, en son ciel, va porter ma prière.
Parle moi dans chacun de tes nombreux Ave,
O mon cher chapelet !

Avec toi je veux vivre et veux surtout mourir
Je veux qu'en t'embrassant je rende à Dieu ma vie
Que je m'éteigne en paix, que je meurt en martyr,
Viens, accompagne-moi jusqu'aux pieds de Marie,
Qui toujours me sourit quand je dis tes Ave
O mon cher chapelet !

Violette des champs.

Une Maison qui fait Honneur aux CANADIENS-FRANÇAIS!

LES Canadiens-français préfèrent les biscuits Viau, non seulement parce qu'ils savent apprécier un produit excellent, mais aussi parce qu'ils reconnaissent les mérites d'une institution canadienne-française dont le nom fait honneur à l'industrie de la Province.

Les biscuits Viau jouissent d'une juste popularité auprès des Canadiens-français depuis 60 ans.

Achetez toujours les Biscuits VIAU

LA CORPORATION DES BISCUITS VIAU, LIMITEE MONTREAL

RECETTE

OROQUETTES DE POULET

Détail : 2 tasses de purée de pommes de terre, 1 oeuf, 1 tasse de poulet cuit, chapelure, sel et poivre.

Mode de Préparation

Méler ensemble la purée froide des pommes de terre, les assaisonnements et le poulet. Façonner des croquettes de forme ovale, que

vous roulez dans la chapelure. Faire cuire dans la grande friture. Servir une croquette par convive. Décorer de persil.

L'amour est un sentiment doux comme le miel, profond comme la mer, ivresse de l'âme devant laquelle s'efface l'autre, fusion que le temps n'attend pas, car, dès le premier instant, elle s'est promis l'éternité.

NOTES LOCALES

UN CURIEUX ACCIDENT DE CHEMIN DE FER

Un accident de chemin de fer qui aurait pu avoir des conséquences de beaucoup plus graves que celles dont il a été la cause est arrivé dans la nuit de samedi à dimanche dernier.

Une des plus épaisses brumes que nous ayons eues à Saint-Hyacinthe depuis un grand nombre d'années couvrait la rivière et la région qui la longe. Un convoi de marchandises était en stationnement partie sur le pont et partie sur la terre. La locomotive de ce convoi s'était rendue dans la cour du chemin de fer pour s'approvisionner d'eau et elle retournait pour s'atteler au convoi quand un deuxième convoi, composé d'une locomotive et d'un wagon d'employés se dirigeait de Saint-Rosalie à Saint-Hyacinthe.

La brume épaisse fut la cause que le mécanicien de ce dernier convoi n'aperçut le premier train de marchandises qu'au moment où il était pour le tamponner par l'arrière. Il était exactement minuit et dix.

Le mécanicien et le chauffeur de la locomotive eurent le temps de sauter sur le pont mais un serre-frein qui se trouvait aussi dans cette dernière locomotive ne fut pas aussi heureux. La locomotive en heurtant le dernier wagon du premier convoi fut précipitée dans la rivière avec ce dernier wagon.

Le serre-frein qui se trouvait dans la locomotive, par un hasard presque miraculeux, réussit à se dégager du cab et il fut entraîné par le courant près du wagon qui était tombé à l'eau. Il s'y accrocha de peines et de misère et ayant réussi, en grimpant sur la partie qui se trouvait hors de l'eau, à se sauver d'une noyade éminente, il se mit à lancer des cris de détresse à travers la nuit. Les employés du convoi se trouvant dans l'absolue impossibilité de lui prêter secours et ignorant d'ailleurs où il se trouvait se dirigèrent en toute hâte vers la gare pour demander du secours.

Le bruit formidable que produisit le tamponnement éveilla un M. Philie qui habite une maison située à quelques cents pieds du pont. Il sortit précipitamment de sa maison et ayant entendu les cris de détresse qui venaient de la rivière il se rendit chez un monsieur Morissette pour avoir de l'aide. M. Morissette se joignit à monsieur Philie pour tenter de tirer le serre-frein de sa position dangereuse. On réussit à trouver une chaloupe mais à cause de la brume on dut se guider pour retrouver le serre-frein sur ses appels. On ne voyait pas à cinq pieds de distance même avec les lanternes qu'on avait pu se procurer.

A grandes peines et au risque de se noyer monsieur Philie et monsieur Morissette réussirent à atteindre le convoi sur lequel se trouvait M. Rousseau, le serre-frein qui était tombé à bas du pont.

On le fit embarquer dans la chaloupe et quand on arriva à terre ses forces étaient tellement épuisées qu'il ne pouvait plus parler. Il avait été environ une heure dans sa dangereuse position. Un grand nombre de personnes qui avaient été averties de l'accident arrivaient sur les lieux. Monsieur Rousseau fut immédiatement conduit à l'hôpital Saint-Charles dans l'automobile de monsieur Léoturneau charretier de cette ville. Des médecins lui donnèrent immédiatement les soins que requerrait son cas. On constata que monsieur Rousseau n'avait aucun membre de brisé mais la vapeur de la locomotive lui avait infligé de douloureuses blessures et sa longue exposition au froid intense qui sévissait cette nuit là faisait craindre des complications.

qui auraient pu être mortelles.

La locomotive en tombant à bas du pont avait brisé la conduite d'eau de dix pouces qui le longe et qui fait le service du réservoir du Canadien National à Saint-Rosalie. Cet accident eut sa répercussion aux usines de pompage de la ville. La pression tomba de 65 livres à 30 livres. Les employés de cette usine ignorant la cause de cette perte considérable d'eau téléphonerent à la station de police pour demander de faire des recherches. Quand on eut trouvé la cause de ce débit anormal le chef plombier de la ville, monsieur Berthiaume, alla fermer la soupape approvisionnant la conduite du C. N. R. et la pression sur le système de la ville revint à son chiffre normal.

L'état de monsieur Rousseau, qui est un citoyen de la ville de Richmond s'est amélioré de jour en jour et il est retourné dans sa famille.

Les puissantes grues de la compagnie du Chemin de Fer ont été appelées à Saint-Hyacinthe quelques heures après l'accident et l'équipe d'hommes qui les accompagnent toujours commença dès dimanche pour retirer la locomotive de la rivière. Dimanche, lundi et mardi ont été plusieurs essais infructueux pour la retirer de la rivière. Mercredi on réussissait à la tirer à mi-côte et jeudi après-midi on l'a transportait à Montréal pour y faire subir les réparations nécessaires.

ENCOURAGEONS NOS

MARCHANDS LOCAUX

Voici l'époque où l'on songe à faire les achats pour les fêtes de Noël et du Nouvel An. Nous croyons opportun de rappeler à notre population, à cette occasion, de voir à encourager nos marchands locaux ; tous sans exception et dans quelques lignes soient-ils, font un étalage spécial à cette époque et ils ont renouvelé leur assortiment et possèdent les articles nouveaux et de choix.

A chaque année, nous avons à déplorer la course effrénée vers les grandes villes où l'on ne craint pas de rester dans une foule où l'on suffoque souvent et où à tout compter, l'on n'achète pas meilleur marché que dans notre cité. Il s'agit de se rendre à bonne heure dans nos magasins et de choisir ce dont nous avons besoin ; le choix est meilleur et le service aussi.

Pour que cette année s'achève et qu'elle apporte à notre ville une prospérité appréciable, prenons dès maintenant la résolution de faire nos achats des fêtes, chez nous, dans notre ville même, et à bonne heure.

SOIREE AMICALE

Environ cinquante personnes se rendirent chez monsieur O. Aumais, 64 rue Mondor, ou un magnifique souper aux huitres était offert aux organisateurs de la soirée de boxe de samedi dernier. Durant la soirée il y eut chant, musique, etc. et une franche gaieté y régna.

On s'amusa ferme jusqu'aux petites heures du matin.

PARTIE DE CARTES

Dans notre édition de la semaine passée nous annonçons que la partie de cartes annuelle du Cercle Benoit XV, de l'A. C. J. C. devait avoir lieu le 16 janvier prochain. Nous prions nos lecteurs de prendre note que cette date vient d'être changée et que c'est le 19 janvier qu'elle aura lieu dans la salle des Bazaars de l'Hôtel-Dieu de notre ville.

De magnifiques prix seront à gagner et nul doute que cette partie de cartes, remportera comme par les années passées, un vif succès.

Les billets sont déjà en vente et ils s'enlèvent rapidement.

LES OEUVRES DE CHARITE

Jeudi prochain, le 15 décembre courant, aura lieu dans la salle des Bazaars de l'Hôtel-Dieu, une partie de cinq-cent et whist, organisée au profit des oeuvres de charité.

De magnifiques prix seront décernés aux gagnants. Il y aura aussi un prix de présence d'une valeur de \$2.50.

Les billets sont en vente et nul doute que tous se feront un devoir d'encourager ces oeuvres de charité.

EN VISITE

Mademoiselle Bertha Lafontaine, Madame R. Laurin ainsi que Mlle Angéline Frenette, tous de Québec, étaient en visite ces jours derniers chez des amis de notre ville.

Elles étaient très enchantées de la beauté de notre ville.

M. ARTHUR FLIBOTTE, ECHEVIN

L'assemblée pour la nomination d'un candidat à l'échevinage en remplacement de monsieur le Dr. J.L.H. Pagé a eu lieu cet avant-midi de 10 hrs. à 11 hrs.

Elle a été présidée par Son Honneur le maire Bouchard, M. le greffier J.-René Richer agissant comme secrétaire. Un seul candidat a été mis sur les rangs dans la personne de M. Arthur Flibotte, bourgeois de cette cité.

Monsieur le maire Bouchard a donc proclamé M. Arthur Flibotte élu par acclamation comme échevin du quartier No 3.

Monsieur Arthur Flibotte est un des plus vieux citoyens de la ville de Saint-Hyacinthe et comme c'est un homme d'affaires averti sa présence à l'hôtel de Ville sera très précieuse pour l'administration des affaires municipales. Nous lui offrons nos félicitations les plus sincères.

RAPPORT DES ECOLES DE LA PRESENTATION.

- 9 Ecoles visitées.
- 218 Elèves.
- 112 Cas référés au Dentiste.
- 58 Cas référés au médecin de famille.
- 406 Dents cariés.
- 399 Défauts généraux trouvés.
- 40 Amygdales.
- 5 Maladies contagieuses.
- 1 Enfants renvoyés de l'école.
- 1 Enfant non-vacciné.
- 8 Cas douteux de tuberculose pulmonaire.
- 8 Cas référés au Dispensaire Anti-Tuberculeux.
- 4 Cas négatifs.
- 4 Cas positifs.
- 18 Conférences maternelles.
- 182 Assistances.
- 18 Conférences d'Hygiène scolaire.
- 454 Assistances.
- 1043 Littératures distribuées.
- 38 Tubes de pâte à dents distribués aux enfants.
- 91 Patrons distribués aux mères.
- 9 Séries de lettres distribuées aux mères de famille.
- 21 Défauts corrigés depuis notre visite.
- 229 Milles parcourus.

Nous sommes heureux de constater que la population de cette paroisse comprend l'importance de la vaccination, car sur 218 élèves il n'y a qu'un enfant non-vacciné. Lorsque la vaccination complète existe dans une paroisse la picote (variole) disparaît, mais si les parents montrent de la négligence, la picote se déclare tôt ou tard et il s'ensuit toujours des conséquences graves.

Nous apprécions hautement les parents qui ont vu à faire corriger les défauts physiques de leurs enfants et nous espérons qu'il en sera toujours ainsi.

C'est une preuve de l'intérêt qu'ils portent à leurs enfants et aussi une preuve d'appréciation et de compréhension aux conseils qui leur sont donnés.

AU VILLAGE CASAVANT

Samedi dernier avait lieu dans la salle des réunions, la première partie de cartes de la saison, organisée par les garçons du village. Tout le monde s'est bien amusé et les organisateurs méritent certainement des remerciements sincères pour l'organisation de cette soirée qui a remporté un si vif succès. Cependant il y a quelques retardataires qui se sont faits attendre et les organisateurs aimeraient que tous soient plus ponctuels à l'avenir.

Après la partie de cartes il eut du beau chant et de la belle musique par quelques musiciens qui assistaient à cette soirée. Espérons qu'ils se feront entendre de nouveau à la prochaine occasion.

VOS COLIS DE NOEL

Voici le moment de vous occuper des cadeaux que vous enverrez à vos parents et à vos amis. Plus tôt vous les expédiez, plus tôt ils arriveront à destination.

Beaucoup de gens attendent jusqu'aux derniers jours et ils risquent fort de voir leurs colis retardés ou se perdent, car les bureaux de poste sont très encombrés à l'approche des fêtes.

En conséquence, tous ne peuvent pas partir par le même courrier. C'est donc dans votre intérêt que nous vous demandons de déposer vos colis aussitôt. Ne manquez pas aussi de les emballer solidement si vous voulez qu'ils arrivent en bon état.

Donc n'attendez pas à la dernière minute si vous voulez en assurer l'arrivée en temps voulu.

LA SAISON SPORTIVE AU PATRONAGE

Dimanche le 13 nov. dernier à 10.30 hrs. a. m. eut lieu une grande assemblée entre les unions Notre-Dame et St-Louis, dans le but de former un comité d'organisation, pour la saison de goudet pour l'année 1927-28.

Les résultats ont été les suivants : Comité Honoraire, Président, Rév. Père Tremblay ; vice-président, Rév. Frère Lafrenière.

Comité actif, président : Roger Lahaise ; vice-président : Victor Santoir ; secrétaire-trésorier, Victor Caron ; gérant-général : Iréné Leclerc ; assistant-gérant : Fernand Lefebvre.

Capitaines d'équipes : MM. Victor Caron, Ernest St-Onge, et Paul Duval.

Avis

Pour toutes informations s'adresser soit à M. Iréné Leclerc, gérant, ou à M. Roger Lahaise.

RECONSTRUCTION DU SEMINAIRE

Lundi dernier avait lieu dans les salles des Oeuvres paroissiales, une grande assemblée de l'exécutif du comité de reconstruction du séminaire de notre ville. Cette assemblée fut présidée par Mgr P. S. Desranleau, vicaire-général du diocèse de Saint-Hyacinthe.

Parmi les personnes qui y assistaient, nous avons remarqué Son Honneur le Maire T.-D. Bouchard, député au provincial, les abbés Arthur Vézina, Uldéric Dellelles, Philippe Auger et Rosario Vadrnais, professeurs au séminaire de notre ville, MM. René Richer, greffier de la ville, Maxime David, notaire, et Harry Bernard.

Mgr Desranleau a donné un résumé de la souscription faite à date, en faveur du séminaire et déclara que tout allait bien, que la souscription avait reçu partout un accueil chaleureux des anciens élèves, et que si rien d'imprévu n'arrivait, le montant de \$500.000 serait bientôt atteint.

Il y a quelques semaines, on avait lancé l'idée de fonder une amicale des anciens élèves du séminaire. On projette déjà de faire deux grandes assemblées d'anciens élèves dont la première serait tenue à Sherbrooke le 12 décembre prochain et l'autre probablement, à Worcester, Mass., aux Etats-Unis, en janvier ou février prochain.

JOYEUSE FETE

Samedi soir dernier eut lieu à la Salle Napoléon une joyeuse réunion d'amis à l'occasion du prochain mariage de M. Maurice Chabot. Au cours de la soirée une magnifique adresse fut lue et ses amis lui présentèrent un joli cadeau.

La soirée fut des plus belles, et l'enthousiasme ne cessa de régner ; il y eut chant, musique, etc., et ce n'est qu'aux petites heures que tous se séparèrent emportant un souvenir inoubliable de cette soirée.

"AURORE"

L'ENFANT MARTYRE

Samedi soir prochain les habitués du théâtre Corona auront l'occasion d'assister à un drame des plus captivants. En effet, la troupe du théâtre Saint-Denis, de Montréal, présentera pour la première fois au complet, "Aurore" l'Enfant Martyre, grand drame d'actualité en 5 actes de H. Rollin et L. Petitjean. Cette pièce est sans contredit la plus belle et la plus intéressante qui n'ait encore été vue à St-Hyacinthe. Son intensité dramatique est exceptionnelle. Elle est aussi pleine de vie, car les auteurs ont su y mettre également la note gaie et les saillies amusantes y fourmillent.

Les nombreux tableaux ne manqueront pas de causer une profonde impression du martyr dont souffre une jeune fille. Vous y verrez : Le témoignage des voisins, du curé, du docteur, du frère de la victime, l'apparition de l'enfant martyr, la plaidoirie de l'avocat, la charge du juge, la mort de l'enfant martyr. L'enfant martyrisée par sa belle-mère—Les mains sur le poêle—La beurrée de savon—Le verre de lessive—Le tisonnier rouge—Le fouet—Le père sans cœur—L'intervention du curé et des voisins—La dernière prière de l'enfant martyr—Sa mort—La bénédiction du bon curé—Le châtiement des époux.

Vous aurez aussi le plaisir d'entendre durant les entr'actes, le populaire Chanteur des disques Columbia, M. A. Noheor, dans son répertoire de Chansons Comiques ainsi que Mlle Laurette. En un mot vous passerez une de vos plus agréables soirées.

C'est donc à notre population de profiter de la venue de cette troupe. Les billets sont en vente à des prix populaires à la Pharmacie Brodeur. Procurez-vous les immédiatement si vous désirez avoir une bonne place.

SOIREE DE BOXE

Samedi soir dernier, 3 décembre courant, en présence d'une foule d'environ 400 personnes, nos boxeurs locaux ont fait bonne figure devant ceux de l'étranger. Cette soirée a été un vrai succès et les organisateurs méritent des félicitations. Nous avons pu constater que nous avons dans notre ville d'aussi bons boxeurs qu'à l'étranger.

Voici le résultat des combats de la soirée :

1er Kid Leblanc, de Montréal vs Bobby Burns, aussi de Montréal, 6 rondes. Combat nul.

2ième Amédée Farland vs A. Boulay, tous deux de notre ville. Ce combat était le principal de la soirée car il s'agissait de connaître la supériorité de ces deux hommes. Amédée Farland a obtenu la décision sur A. Boulay.

3ième P. Pollard, de Montréal vs Léo Fontaine, de Valleyfield, 6 rondes. Combat nul.

4ième Geo. Leblanc, de Montréal vs Tom Merrill, de notre ville, 6 rondes. Combat nul.

L'arbitre et les juges se sont acquittés consciencieusement de leur tâche ardue et méritent certainement des sincères félicitations. Cependant il ne faut pas oublier le fameux organisateur de cette soirée, M. J.-A. Boisclair, qui méritent aussi des remerciements. Souhaitons qu'il soit en mesure d'en offrir une autre dans un avenir rapproché.

LES MISEREUX DES MUNICIPALITES ETRANGERES

Les autorités municipales de cette ville se plaignent que depuis quelque temps certaines municipalités étrangères, dans le but de se décharger de l'entretien de leurs pauvres les envoient chez nous pour les mettre à la charge de notre public et de notre conseil municipal. On sait que depuis quelques années nos autorités civiles dans le but de se débarrasser d'une partie de ces pauvres de l'étranger qui venaient ici pour vivre en mendiant par les rues de notre ville, ont passé un règlement pour défendre de solliciter des aumônes aux portes. Ce règlement a eu son bon effet et la population des mendiants venant de l'étranger est diminuée considérablement. Dernièrement on s'est aperçu que cet immigration recommençait.

Le maire a donné des ordres aux autorités pour rechercher ces familles qui nous viennent de l'étranger dans le seul but de se faire sustenter par le public de Saint-Hyacinthe. Dans chaque cas, la municipalité d'où viennent ces familles de miséreux, est avisée d'avoir à les faire revenir dans leurs limites. Lorsque ces municipalités ne veulent pas prendre des mesures pour supporter leurs propres pauvres avis leur est donné que tous les frais qu'ils coûtent à notre cité seront mis à leur charge et qu'elles seront poursuivies pour rembourser notre ville.

Le conseil municipal a raison d'en agir ainsi car il n'est pas juste de faire supporter par une ville les pauvres d'une municipalité étrangère ; il y a d'ailleurs dans la loi un article obligeant les municipalités à secourir leurs pauvres.

Notre conseil municipal entend protéger les citoyens contre cette exploitation d'un nouveau genre en s'appuyant sur le concours de notre société Saint-Vincent de Paul et les directeurs de nos différents hospices.

ETAT CIVIL

Cathédrale

Baptêmes. — Novembre 26 :

Joseph Jean Louis Robert, fils de Georges Bertrand et de Marie Blanche Antoinette Arpaïou. Parrain et marraine Louis-Joseph Bertrand et Adéline Houle. — Novembre 28 : Joseph, Jean, Paul, fils de Ovide Oigny et de Anna Hébert. Parrain et marraine Hubert Dutilly et Angéline Jacques. — Novembre 29 : Marie Josephine, Aline, Denise, fille de Roméo Maynard et de Louise Brien. Parrain et marraine : Adolphe Maynard et Josephine Cabana. — Novembre 29 : Joseph, Jacques, Gilbert Normand, fils de Omer Fontaine et de Maria Pélouquin. Parrain et marraine Gilbert Ravanelle et Eva Fontaine. — Décembre 1 : Joseph Jules Irénée Ernest fils de Aimé Roy et de Juliette Choquette. Parrain et marraine : Iréné Choquette et Françoise Choquette. — Décembre 3 : Joseph André Jean René fils de Noël Sansoucy et de Eva Leblanc. Parrain et marraine : Joseph Leblanc et Rose-Anna Tétrault. — Décembre 4 : Rose Aimée Laurette fille de Wilfrid Théberge et de Bernadette Paradis. Parrain et marraine : Nestor Gaspard Leduc et Rose-Alma Paradis. — Décembre 4 : Joseph Armand Gérard fils de Léonard St-Onge et de Diana Parent. Parrain et marraine : Pierre-Gilbert St-Onge et Eulodia Yvon.

Sépultures. — Novembre 25 :

Parmelia Gamache, épouse de Louis Sylvestre, décédée à St-Rosalie à l'âge de 65 ans. — Novembre 26 : Jean, Maurice, fils de Alphonse Grégoire et de Marie-Fleur Charron, décédé à l'âge de 1½ mois. — Novembre 28 : Treflé Malo, époux de Délima Deslauriers, décédé à l'âge de 68 ans. — Décembre 1 : Cécile, fille de Joseph Blanchard et de Sophronie Henry, décédée à l'âge de 29 ans.

REPARATIONS

Le garage Côté et Lewis qui vient d'obtenir l'agence du nouveau Ford, est actuellement à faire diverses réparations. Ils sont actuellement à construire une vitrine pour l'exposition de cette nouvelle machine et bientôt ils seront en mesure de répondre aux besoins dont nécessite l'agence de cet automobile.

Tous ceux qui possèdent déjà cette machine y trouveront tous les accessoires nécessaires.

"L'INFATIGABLE INC."

Dimanche, le 18 décembre prochain aura lieu la première sortie officielle du Club de Raquettes, "L'Infatigable Inc.", pour la saison 1927-28. Pour suivre la tradition des années passées, notre populaire Club de Raquettes ira entendre la messe à l'Eglise de St-Joseph.

Le Comité de Régis espère que tous les membres se feront un devoir de prendre part à cette première sortie officielle.

Le rassemblement se fera au Club Philharmonique à 9 heures moins ¼ et le départ aura lieu à 9 heures précises.

ECOLE D'ELOCUTION

FRANCAISE

Plusieurs élèves se sont inscrits, samedi dernier, aux cours récents établis à l'Ecole d'Elocution française. Nous espérons voir ce nombre doubler, demain, aux cours de diction si intéressants qu'y donne M. le professeur Landreau, du Conservatoire Lasalle, de Montréal.

Plusieurs qui ont voulu s'inscrire se sont trompés d'adresse. Pour le bénéfice des nouveaux élèves, on est prié de remarquer que les cours de Diction seront donnés dans la salle Charron, sise non pas à la manufacture Charron et Cie, mais située au haut du magasin Bourgeois, ancien plancher occupé par la manufacture Amyot.

Nous encourageons de nouveau jeunes gens et jeunes filles à s'inscrire comme membre ou élève régulier. Le droit d'inscription et le cachet demandé pour les cours du premier mois sont de \$3.00, payables le jour de l'inscription. Toutes les jeunes filles distinguées et les jeunes gens sérieux de Saint-Hyacinthe devraient suivre les cours si utiles de cette école ; la diction est un art charmant qui nous rend prêt à rendre agréables nos soirées sociales, nos fêtes familiales ou paroissiales ; c'est un des plus beaux agréments de la vie avec la musique. Aussi, ceux qui se livrent actuellement à l'étude du solfège bénéficieraient grandement de l'art qui lui est connexe : la diction. Pour bien chanter, il faut bien parler : Le second complète le premier.

Que notre jeunesse, en particulier, réponde avec enthousiasme à l'appel fait en faveur de ces cours qui sont encouragés par les citoyens les plus en vue et les plus sérieux de cette ville. Qu'on s'inscrive donc encore demain en se présentant à la salle Charron, à 3 heures et demie de l'après-midi, en haut du magasin Bourgeois, place du marché.

FUNERAILLES DE

Mme M. E. BERNIER

Ce matin, ont eu lieu en l'église de la paroisse de Notre-Dame du Rosaire, les funérailles de Mme M. E. Bernier de notre ville décédée à l'âge de 84 ans.

Elle était veuve de l'honorable Michel-Esdras Bernier, ancien député du comté de Saint-Hyacinthe aux Communes. L'Honorable M. Bernier fut aussi ministre dans le cabinet Laurier et membre de la Commission des chemins de fer du Canada.

Née Alida Marchessault, la défunte était la fille du capitaine de milice Siméon Marchessault, un patriote de 1837 qui fut l'un des exilés aux Bermudes. Mme Bernier était la mère de Mme Emile Ostiguy, décédée à Montréal il y a deux ans, et de Mme L.-V. Be-

noit, de notre ville. Elle laisse plusieurs petits-enfants, dont M. Paul-E. Ostiguy, agent de change à Montréal.

BANQUET DES MARCHANDS DÉTAILLANTS

L'Association des marchands Détaillants du Canada, district de Saint-Hyacinthe, a eu son banquet annuel mardi soir dernier à l'Hôtel Ottawa.

L'Honorable Juge Amédée Monnet, qui était l'invité d'honneur des Marchands Détaillants prononça, au cours du dîner, un intéressant discours sur l'administration de la justice. Messieurs Emery Sauvé et Moïse Lapointe, respectivement président et secrétaire de l'association des Marchands Détaillants pour la province de Québec adressèrent aussi la parole.

On remarquait à la table d'honneur le Juge Amédée Monnet, T.-D. Bouchard, maire de notre ville, J. E. Sansregret, vice-président général de l'Association, MM. Emery Sauvé, Moïse Lapointe, le Juge Marin, O. Boulay, A. Lacroix, D. Rodier, J.A.N. Brodeur, J.-E. Morin. Un grand nombre d'hommes d'affaires de notre ville assistaient aussi à ce banquet.

OUVERTURE DE LA LIGUE DE HOCKEY

L'ouverture de la Ligue de Hockey junior de la Cité de Saint-Hyacinthe se fera mercredi soir prochain le 14 décembre courant. La première partie sera entre les clubs Penman, qui a remporté le titre de champion de cette ligue l'an dernier, et Le Clairon qui a été très aimé du public l'an dernier. La partie commencera à 7½ hrs., à la patinoire du quartier No 1.

Nous espérons que le public de notre ville se fera, comme par les années passées, un devoir d'aller encourager les joueurs de cette importante ligue.

Avis

Nous donnerons dans notre édition de la semaine prochaine le nom de tous les joueurs des clubs de cette ligue ainsi que la cédule des parties pour la saison.

POUR NOEL

Il est grand temps de penser aux fêtes qui arriveront dans deux semaines exactement. Ce sera le temps de voir pour vos cartes de souhaits de la Noël et du Jour de l'An et aussi pour vos cartes de remerciements, cartes de visites, etc., etc.

Aux ateliers du "Clairon" vous aurez un choix de magnifiques cartes modernes, de toutes les couleurs, avec enveloppes assorties. Nous avons aussi une main-d'œuvre excellente, nos caractères sont des plus nouveaux et notre département des presses ne le cède en rien aux meilleurs ateliers de la région.

Pour les fêtes nous avons des prix spéciaux qui accommoderont tout le monde.

Donnez nous dès aujourd'hui votre commande et rappelez-vous toujours que : Si vous voulez satisfaction, rapidité, ponctualité et qualité dans vos travaux d'impressions, confiez-nous les. C'est un bon moyen d'aider votre journal local tout en étant à votre bénéfice.

Téléphonez au "Clairon" 143, si vous ne pouvez pas venir, mais n'oubliez pas de faire votre choix immédiatement tandis que notre assortiment est au complet.

LES PLAGES MERVEILLEUSES DE LA FLORIDE

Si le départ de l'été avec ses jours clairs, ses brises chaudes, ses oiseaux chanteurs et ses fleurs parfumées vous laisse triste et mélancolique, n'attendez pas, pendant des mois, leur retour. Allez en Floride, allez goûter, à l'une de ses superbes plages, le charme vivifiant de son climat unique. Tous les amusements vous y attendent—promenades sur de magnifiques routes, golf sous un ciel toujours pur, voyages sur l'eau, pêche, bains de soleil sur des plages d'argent ou dans les flots tièdes et hérissés.

Les plages de la Floride, l'hiver, sont un paradis de beautés naturelles, de luxe et d'agrément.

Détails de service commode du Canadien National et autres renseignements auprès de tout agent du Canadien National ou au Bureau des Billets en Ville, E. O. Picard, 35 rue Laframboise, Tel 354.

AU TEMPS DES FÊTES

"N'y a aucune époque au cours de l'année qui puisse réunir les familles comme "Le Temps des Fêtes" — Noël et le premier de l'an. Fussiez-vous aux extrémités du globe, Noël vous ramènerait au foyer si la chose était en votre pouvoir. Autrefois alors que les facilités de transport d'aujourd'hui n'étaient pas connues, les gens parcouraient de grandes distances de peine et de misère, pour passer "Les Fêtes" au sein de la famille.

De nos jours quelle différence. Les chemins de fer, les plus modernes vous offrent le confort uni à la vitesse. Cette année encore des milliers et des milliers de personnes se déplaceront pour Noël et le Jour de l'An. Aussi, au chemin de fer du Canadien National, l'on s'est déjà mis à l'œuvre ardemment, pour vous rendre le voyage des plus rapides et des plus confortables.

Toute personne désirant payer les frais de voyage de parents ou d'amis de n'importe quel endroit, n'a qu'à déposer le montant requis entre les mains de notre agent le plus rapproché. Les billets seront délivrés dans quelques heures et sans aucun frais supplémentaires.

Pour votre propre avantage, procurez-vous vos billets de chemin de fer et de wagon-lits le plus à bonne heure possible.

Voyagez par le chemin de fer Canadien National. Faites parvenir vos souhaits de Noël et du premier de l'An par le Télégraphe Canadien National. Expédiez vos cadeaux par la compagnie de messagerie du Canadien National.

Pour renseignements, etc., s'adresser à tout agent du Canadien National, ou à E. O. Picard agent pour la ville, 35 rue Laframboise, Tel 354.

COURRIERS

ST-THEODORE D'ACTON

—M. l'abbé Montet, curé de la paroisse, est de retour d'un voyage à Québec.

—M. et Mme André Fontaine sont allés à Montréal, la semaine dernière.

—M. et Mme Jos. Bonenfant et leur famille sont partis pour aller demeurer à Woonsocket, E.-U.

—Mme Emile Fontaine et son fils, Jean-Paul, sont allés à Montréal, ces jours derniers.

BELOEIL

Ces jours derniers les membres de la chorale de Beloeil ont procédé à l'élection de leurs officiers. Ont été élus : Président honoraire, l'abbé J. Chaffers, curé ; président et maître de chapelle, M. Félix Larose (fils) ; vice-président, M. Raymond Bourgeois ; solliciteur, M. Ovila Adam ; secrétaire-trésorier, M. Hermas Lemoyne ; organiste, Mlle Séraphine Guillemain ; aumônier, M. l'abbé A. Laflamme. Sont membres de la chorale : MM. Félix Larose (fils), Raymond Bourgeois, Hermas Lemoyne, Ovila Adam, Alphonse Gravel, J.-A. Payne, Rodrigue Dugas, Gérard Hubert, Armand Bourgeois, Rosaire Guertin, Léo Landriault, Maurice Perreault, A. Gosselin, Ed. Morin, Arthur Dupré, Raoul Remy.

—Un auto conduit par un M. Préfontaine, voyageur de la compagnie Salada, est tombé dans la rivière à la traverse Malo. Après être monté dans le bac, M. Préfontaine ne put faire fonctionner les freins de sa voiture qui plongea dans la rivière. M. Préfontai-

ne put heureusement en sortir avant qu'elle enfonce et en fut quitte avec un bain glacé. L'auto a été retiré par le garage Burells.

ST-DENIS SUR RICHELIEU

Une partie de euche a eu lieu au couvent des Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame, organisée par les Enfants de Marie de la paroisse, qui a été couronnée de succès. Un excellent programme a été exécuté par les élèves du couvent.

—Étaient en promenade ces jours derniers chez M. Philias Dragon : M. et Mme Josaphat Huard et leur petit garçon, de Montréal ; chez M. Joseph Dragon ; M. et Mme Lionel Dragon et leur petite-fille de Montréal ; chez M. Rodolphe Bonin ; M. et Mme Emile Bonin et leur bébé, M. et Mme Wilfrid Bonin, tous de Montréal.

—Chez M. Nap. Lamoureux : M. Joseph Lapède, des États-Unis, qui est venu passer l'hiver.

—Chez M. Alp. Meunier : Mme Trottier et sa fille, de Saint-Casimir, de Portneuf.

—Chez M. Alp. Desrosiers : M. Honoré Desrosiers, étudiant de Montréal.

Chez M. Ovila Archambault : M. Delvini Archambault, E. E. M., de Montréal.

—Chez Mme Joseph Laperle : M. et Mme S. Laperle de Montréal.

—Mme J.-A. Villard est de retour d'un voyage à Ottawa.

—Mlle Antoinette Richard est de retour d'une promenade à Saint-Laurent.

MONT-ST-HILAIRE

Nous sommes au regret d'annoncer le décès survenu le 2 décembre 1927, de M. Polidore Ledue, de St-Hilaire, après quelques semaines de maladie. Il laisse pour déplorer sa perte son épouse Hermine Gervais et trois fils, Georges de Manville, R. I., Victor, de St-Hilaire, Léon, de Montréal, et une fille Mme Sergius Cardinal (Maria). Des frères Patrice de Montréal, et Azarie, de St-Hilaire. Les funérailles ont eu lieu le 5 décembre. Nos sympathies à la famille en deuil.

L'ECOLE DU BONHEUR

Pour être toujours approuvé, admiré, aimé, il n'est pas nécessaire qu'un mari ait des qualités exceptionnelles ni qu'il soit parfait.

On ne lui demande pas l'impossible.

En consentant à marcher toujours à ses côtés, à s'effacer dans son ombre, à partager sa bonne ou sa mauvaise fortune, à lui consacrer sa jeunesse, sa beauté, ses efforts et toutes ses pensées, sa bonne compagnie n'a pas eu une seule pensée égoïste, elle n'a caressé qu'une ambition : qu'il soit, par elle, totalement et toujours heureux.

Elle a déjà sa récompense, la chère, l'admirable épouse dévouée quand elle voit son mari de bonne humeur ; parce que, s'il n'est pas distrait ni rêveur, s'il n'a pas de rides au front ni de plis aux coins de la bouche, c'est qu'il est satisfait de son sort ; c'est qu'il apprécie la paix, la clarté et l'harmonie qui règnent à son foyer, c'est qu'il trouve chez lui un refuge, c'est que, sans les soupçonner tous bien souvent, il approuve les efforts qu'elle fait.

Elle ne demande rien de plus, celle qui consent à n'être que l'humble servante du devoir et qui travaille uniquement pour l'honneur, celle qui se sacrifie et ne demande jamais rien pour elle ; celle dont la félicité est parfaite quand les enfants sont en bonne santé et qu'elle entend que l'on s'adresse à son mari des compliments sur la façon dont les chers petits sont élevés.

Elle ne demande jamais rien,

elle n'a jamais besoin de rien, on dirait qu'elle se satisfait d'abnégation et que l'oubli de soi est une volupté.

Mais alors c'est au mari adroit, intelligent, à lui rendre justice car il n'a qu'à être équitable pour que le sort de sa femme paraisse à celle-ci le plus enviable de tous.

A cause de la malaisance des temps, qui ont fait de la vie un problème presque insoluble, le bonheur est devenu un hôte rare.

On rencontre de nos jours plus d'yeux éteints, de visages ternes et de fronts ridés que de faces rendues éblouissantes par le rayonnement d'un intense bonheur intérieur.

Nos contemporains sont presque tous la proie de soucis plus ou moins lacinants.

Ils sont énervés, exaspérés par les traces de leur métier, par l'incertitude des affaires, par les mille piqûres d'amour propre que causent perpétuellement les événements contraires.

Ils sont souvent "à cran" et si, en présence de leurs employés, de leurs camarades de bureau ou du public avec lequel ils sont en contact, ils se raidissent pour ne point manifester de mauvaise humeur, il leur faut une volonté bien trempée pour ne pas se détendre à la maison, se montrer grognon, laisser leur exaspération trop longtemps contenue éclater au moindre motif.

Ils sont nombreux les maris qui rendent leur femme responsable des contrariétés qu'ils ont eu à supporter dans la journée.

Ceux-là se rendent haïssables et finissent par révolter les meilleures bonnes volontés, par rebuter les plus fiers courages, par lasser les dévouements les plus dociles et les patientes les plus aguerries.

Un homme intelligent se comporte différemment : il se dépouille du fonctionnaire ou de l'homme d'affaires qui était en lui dans le courant de la journée, pour n'être plus, chez lui, qu'un homme du monde, un mari délicat, un père heureux.

Il songe qu'en dédommagement des quelques heures de travail qu'il est obligé de fournir, il a ses réunions corporatives, les rencontres avec ses camarades, les sports, les distractions de toute sorte. Et il se dit que sa compagne, tout le long du jour, est asservie comme une petite esclave à ses besoins grises, toujours répétées, fastidieuses à la longue, assidues, compliquées et absorbantes.

Quelle est la servante, quel est l'ouvrier, quel est le forçat qui se-

NOMENCLATURE...

(Suite de la page 1)

Roberval (Lac-Saint-Jean) — En mémoire de Jean-François de la Roque, sieur de Roberval, qui hiverna à cet endroit en 1542.
Roxboro (Jacques-Cartier) — D'un village d'Angleterre.
Saguenay (Chicoutimi) — De la rivière dont le nom tiré de l'algouquin signifie ; eau qui sort.
Sainte-Agathe-des-Monts (Terrebonne) — De la paroisse religieuse.
Sainte-Anne-de-Bellevue (Jacques-Cartier) — Les fiefs concédés en 1671 à Louis de la Madeleine, sieur d'Ailleboust, et en 1672 à Sidrac Dugué de Boisbriand et Charles-Joseph d'Ailleboust, sieur des Musseaux, et Louis de Berthé, sieur de Chaillay, et Gabriel de Berthé, sieur de la Joubardière, leur semblèrent si beaux qu'ils leur donnèrent le nom de Bellevue.
Saint-Joseph-d'Alma (Lac-Saint-Jean) — De la paroisse religieuse.
Sainte-Rose (Laval) — De la paroisse religieuse.
Saint-Thérèse (Terrebonne) — De la paroisse religieuse.
Saint-Jérôme (Terrebonne) — De la paroisse religieuse.
Saint-Laurent (Jacques-Cartier) — En souvenir d'une ancienne côte de Ville-Marie.
Saint-Léonard-de-Port-Maurice (Laval) — De la paroisse religieuse.
Saint-Ours (Richelieu) — En mémoire de Pierre de Saint-Ours, capitaine au régiment de Carignan, concessionnaire de la seigneurie de Saint-Ours (1672).
Saint-Pierre (Jacques-Cartier) — Nom emprunté à l'ancienne côte Saint-Pierre. Ce nom apparaît dès le XVII^e siècle, peut-être bien en l'honneur de Pierre Faneamp.
Saint-Tite (Champlain) — De la paroisse religieuse.
Scotstown (Compton) — On attribue ce nom à des Écossais, fondateurs de cette ville.
Témiscaming (Témiscamingue) — Du lac. On devrait écrire Témiscamingue. C'est un mot sauteux qui signifie : eau profonde.
Terrebonne (Terrebonne) — Descriptif, selon la tradition.
Trois-Pistoles (Témiscouata) — Origine obscure.
Victoriaville (Arthabaska) — En mémoire de Victoria, reine d'Angleterre (1837-1901).
Waterloo (Shefford) — Pour rappeler la bataille de Waterloo (1815).
Windsor (Richmond) — D'une ville d'Angleterre.



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi, le mercredi 28 décembre 1927, des soumissions pour la reconstruction du quai à charbon aux Trois-Rivières, comté de Saint-Maurice, P. Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au sousigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour la reconstruction du quai à charbon, Trois-Rivières, P. Q."

On peut consulter les plans et les formules de contrat, se procurer le devis et la formule de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux des ingénieurs de district, édifice du bureau de poste, Québec, P. Q., et Station Postale "H", Montréal, P. Q., ainsi qu'aux Builders' Exchange, 118 nouvel édifice Birks, Montréal, P. Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère conformément aux conditions mentionnées dans ladite formule.

Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada ou des bons de la compagnie du chemin de fer Canadien-National, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

Remarque.—On peut se procurer au ministère des Travaux publics des tracés bleus (blue prints) en fournissant un chèque de banque accepté, pour la somme de \$25.00, payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis si le soumissionnaire offre une soumission régulière.

Par ordre,
S. E. O'BRIEN,
Secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, 30 novembre 1927.

2-9 d

Canada,
Province de Québec,
District de Saint-Hyacinthe

COUR SUPERIEURE

DAME EXILMA DESLAURIERS,
veuve de Joseph Benoit, en son vivant, cultivateur de la paroisse de St-Charles, district de St-Hyacinthe, Demandeur

vs
OVILA MESSIER, ci-devant de la paroisse de St-Charles, dit district, et maintenant de Worcester, dans l'Etat du Massachusetts, un des États-Unis d'Amérique, Défendeur

Ordre est donné au défendeur de comparaître dans le délai d'un mois. St-Hyacinthe, 1er décembre 1927

A. Delage P.C.S.
Victor Chabot
avocat de la demanderesse.

rait capable d'accomplir sans maugréer, sans succomber sous le poids de la fatigue, du dégoût et du découragement, toutes les besognes qui remplissent la vie d'une femme?

Qu'elle soit mondaine, bourgeoise ou de condition plus humble, la femme est au volant de direction dans sa maison.

(Suite au prochain numéro)

COLONNES AGRICOLES

PREPARATION DU TERREAU

POUR LES COUCHES
CHAUDS

(Notes des fermes expérimentales)

A l'approche du printemps, on songe à établir des couches chaudes pour partir les légumes et les fleurs, mais il arrive très souvent que l'on n'a pas fait de provision de terreau pour ces couches chaudes et en l'absence de terreau on ne peut rien faire. C'est dès maintenant qu'il faut se préparer ; on mettra ce terreau dans un bon endroit en l'empilant en un tas en forme de cône pour qu'il ait le temps de sécher et qu'il soit prêt pour les travaux du printemps. On peut aussi le mettre dans des barils, sous abri, dans un bâtiment. Toute terre franche, grasse, friable et meuble, convient pour cela. On aura soin d'employer une terre qui ne se prend pas en croûte et qui contient une bonne proportion de sable et de matière végétale ou d'humus, bien décomposés. La terre de surface d'un jardin qui a été bien fumé convient admirablement. Si le sol est pauvre, on pourra y ajouter du fumier bien pourri dans la proportion de quinze à vingt pour cent, en le mélangeant bien avec la terre. Les gazons recueillis pendant l'été et empilés en couches alternatives avec du fumier, bien coupés et bien mélangés ensemble, font le meilleur terreau. Il n'est pas nécessaire de faire une grosse provision de terreau si l'on se sert de boîtes peu profondes pour partir les plantes. Généralement deux barils suffisent pour les besoins du jardin ordinaire. Il en faudra deux fois plus si le terreau est mis immédiatement dans la couche chaude.

On peut aussi partir les plantes de bonne heure dans une couche froide. On installe le cadre de cette couche froide en automne et l'on y dépose six pouces d'une bonne terre, riche et friable, que l'on recouvre de feuilles, de paille, de fumier paillé ou de litière qui ne contiennent pas de graines de mauvaises herbes, afin de la protéger contre la gelée. Dès les premiers jours du printemps, on enlève cette litière, on pose les chassis par-dessus la couche et on trouvera qu'en peu de temps le terreau se réchauffe si bien que l'on peut y planter des graines des légumes et des fleurs les plus rustiques.

W.S. Blair, Régisseur,
Station expérimentale,
Kentville, N.-E.

LES VACHES LAITIÈRES

COMPARAISON DE
MÉTHODES POUR
LA PRODUCTION

(Notes des fermes expérimentales.)

L'expérience que nous nous proposons de relater porte sur trois méthodes de reproduction : la consanguinité, l'élevage en lignée et le croisement entre familles. Le premier désigne l'accouplement d'une mère à son fils, d'un père, à sa fille ou entre frère et sœur la reproduction en lignée désigne l'emploi d'un grand-père, d'un petit-fils, d'un frère du père ou d'un demi-frère de la mère ; dans le croisement entre familles il n'y a pas de parenté directe ou proche entre le père et la mère.

Nous n'avons pas d'exemple du fait où la même vache a été soumise à la consanguinité, à l'élevage en lignée et au croisement entre familles, car la consanguinité a

donné de si bons résultats dans le troupeau de Cap Rouge que nous avons fait saillir toutes les meilleures laitières par des taureaux qui avaient, autant que possible, du sang de ces vaches. Mais il y a des cas qui montrent les résultats de ce genre de reproduction a donné.

Finette 2 —218— saillie par un taureau non apparenté, Delphis de Cap Rouge —3283— un père inscrit au Livre d'or et issu d'une mère Livre d'or a donné Brunette de Cap Rouge —4171— qui s'est inscrite au Livre d'or à l'âge de deux ans avec 5867 livres de lait titrant 4.86, donnant 285 livres de gras. Lorsque Finette a été accouplée à son propre fils, Victor de Cap Rouge —3818—, elle a donné Gougou de Cap Rouge —4724— qui est devenue championne de la race, dans la catégorie de deux ans en s'inscrivant au Livre d'or avec 7992 livres de lait, titrant 3.92, ce qui représente 313 livres de gras. C'est là un cas où la consanguinité a donné de bien meilleurs résultats que le croisement entre familles. Il n'y a pas eu non plus de perte de vigueur, car Gougou s'est inscrite au Livre d'or à l'âge de trois ans, à l'âge de quatre ans et comme vache adulte, et a produit, lorsqu'elle a été saillie par un demi-frère de son père, une génisse, Iliade, qui est devenue la championne de la race dans la catégorie de trois ans, en s'inscrivant au Livre d'or avec 10,092 livres de lait, titrant 4.36, 10,092 livres de te 440 livres de gras. Une chose importante à noter dans ce cas, c'est l'augmentation qui s'est produite dans le pourcentage de gras qui était trop faible chez Gougou.

Citons maintenant un exemple des bons effets de la reproduction en lignée. Colombelle —1775—, saillie par Delphis de Cap Rouge —3283—, a donné Albertine de Cap Rouge —4162— qui s'est inscrite au Livre d'or dans la catégorie de deux ans avec 4789 livres de lait titrant 4.76, ce qui représente 228 livres de gras. Albertine, saillie par Éléphant de Cap Rouge —5299— qui s'est inscrite au Livre d'or dans la catégorie de deux ans, avec 7369 livres de lait, titrant 4.8, soit 354 livres de gras.

Hérodiade, dont le grand-père paternel était Delphis de Cap Rouge —3283—, accouplée à Otawa Champion 2 —5119—, dont le grand-père paternel était également Delphis, a donné Lumina de Cap Rouge —6639—, championne de la race dans la catégorie de deux ans, jusqu'à 1927, et qui s'est inscrite au Livre d'or avec 7848 livres de lait, titrant 6.05, soit un total de 475 livres de gras.

N'oublions pas cependant, que la consanguinité exige une sélection très rigoureuse, non seulement en ce qui concerne la vigueur et la force vitale, qui doivent être la base de l'élevage, mais aussi en ce qui concerne la production. Par exemple, lorsque Éléphant de Cap Rouge —4157—, un taureau inscrit au Livre d'or, a été accouplé à Eglantine de Cap Rouge —4159—, il a produit trois génisses qui ont fait les records officiels suivants à l'âge de deux ans : Kaffa de Cap Rouge —6195—, 5055 livres lait titrant 5.24, soit 265 lbs., de gras ; Hérodiade de Cap Rouge —4199—, 7369 lbs., de lait titrant 4.8 soit 354 lbs., de gras ; Jacqueline de Cap Rouge —6031—, 7792 livres de lait titrant 5.80, soit 452 livres de gras. Dans ce cas, les trois vaches qui précèdent diffèrent beaucoup l'une de l'autre au point de vue de la production, quoiqu'elles soient sœurs entières et qu'elles soient accouplées au même taureau jusqu'à ce que nous ayons au moins une génisse issue de chacune d'elles, ce qui nous permettra de comparer la valeur productive des mères.

A votre service PERSONNEL



Les hommes et femmes de notre compagnie visent à quelque chose de plus qu'un bon service téléphonique général.

Il n'y a pas deux abonnés qui ont les mêmes besoins. Quand vous nous demandez d'installer ou de changer un téléphone nous voulons exécuter votre commande de manière à rencontrer exactement vos besoins personnels.

Quand vous désirez un renseignement au sujet d'un contrat, d'une facture, vous signalez un dérangement dans votre appareil ou vous faites un appel téléphonique ordinaire, nous voulons donner à chaque question cette sorte d'attention qui dénote un service personnel, non pas un service ordinaire.

Ceci n'est pas facile. Mais c'est ce à quoi nous visons — un service personnel.



592

Naturellement, la consanguinité augmentera les défauts aussi bien que les bonnes qualités, et nous en donnons ci-dessous un exemple.

Princesse du Sable —2261— une vache inscrite au Livre d'or a été saillie par un taureau dont les ascendants étaient complètement inconnus et qui n'avait encore produit que de pauvres génisses. Le résultat de cet accouplement a été Corneille de Cap Rouge —3159— qui a donné 3039 livres de lait, titrant 4.44, soit 135 livres de gras pendant sa première période de lactation. Lorsque Corneille a été accouplée à son père, elle a donné Florence de Cap Rouge —4732— qui n'a produit que 1250 livres de lait titrant 4.24, équivalent à 53 livres de gras pour la première période de lactation.

Nous citons ce fait pour démontrer l'importance de la sélection lorsqu'il y a concentration du sang par consanguinité.

Gus. Langelier,
Directeur de la ferme expérimentale fédérale,
Cap Rouge, Qué.

POIS ET AVOINE

EN COMBINAISON
POUR LE GRAIN

(Notes des fermes expérimentales)

Le fait que l'on entretenait des doutes sur la valeur relative des mélanges de pois et d'avoine a porté la Station expérimentale de Cap-Rouge à faire un essai pour voir si ces grains semés en mélange donnent de meilleurs rendements de grain que lorsqu'ils sont semés séparément. Dans cet essai, qui a duré onze années, l'avoine Bannière et les pois Arthur sont actuellement en tête de leur catégorie respective pour le rendement, et ils ont mûri à intervalle d'une journée l'un de l'autre ; ils font donc une combinaison idéale.

Il y a aussi probablement plus de différence entre ces deux grains au point de vue des principes fertilisants qu'ils exigent et des parties du sol où ils puisent ces principes que dans la plupart des autres combinaisons de grains ordinaires.

Pendant les mêmes quatre saisons, un mélange de pois Arthur et d'avoine Bannière a été comparé avec le pois Arthur semé seul et avec l'avoine Bannière, également

MAGASIN DE HAUTES NOUVEAUTÉS

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Etoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures, Collets, Dentelles Sacoques, etc., il faut visiter le magasin BERGERON & SICOTTE.

Un immense assortiment d'Indiennes, Ducks, Mousselines, Organandis des couleurs les plus nouvelles ; aussi Cotonnades de toute sortes.

TAPIS ET PRELARDS.

Notre département de Tapis et de Prelards est reconnu comme étant le plus considérable en ville.

Nous attirons votre attention sur nos Tapis tout-laine de la marque "MAPLE LEAF" supérieur à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prelards jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux, Tapis lavables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

BERGERON & SICOTTE
ST-HYACINTHE



REPRESENTANT DEMANDE

pour la vente de LA BIÈRE MARTIN dans les tavernes et épiceries licenciées. Ecrivez, donnant tous renseignements, au Gérant des ventes,

Mount Royal Breweries, Limited
286 rue St-Jacques, - Montréal.

Bagues de Sainte-Thérèse

TOUTES GRANDEURS. — DOUBLE OR.

Un magnifique bijou que tous voudront avoir.

Livré immédiatement
sur réception de... \$1.00

Oscar Pothier

HORLOGER, BIJOUTIER, OPTICIEN
116 rue St-Antoine Tél. 233 Saint-Hyacinthe



semée seule. Les deux grains en mélange n'ont pas produit un aussi gros rendement que l'un ou l'autre semé séparément. Le rendement moyen de grain par acre, a été de 1807 livres pour les pois Arthur et l'avoine Bannière en mélange, de 2122 livres pour le pois Arthur semé seul et de 2167 livres pour l'avoine Bannière semée seule.

Il faut admettre cependant que si l'on cultive un mélange pour la production du grain dans la région de Québec-centre, le meilleur est le mélange de pois et d'avoine, parce qu'il contient un pourcentage relativement élevé de protéine, la partie la plus coûteuse de la ration, et qu'il peut être employé avantageusement sous forme de fourrage vert, de foin ou ensilage.

Insistons sur ce fait cependant qu'il faut employer des variétés de l'un et de l'autre mûrissant à peu près en même temps.

Gus. Langelier, Régisseur,
Station expérimentale fédérale,
Cap-Rouge, P. Q.

LES TRAVAUX DANS LE VERGER

(Notes des fermes expérimentales.)

On a généralement pour habitude d'ensemencer le verger avec une plante-abri, une fois le dernier binage terminé. Dans certains vergers, la terre contient une telle quantité de graines de mauvaises herbes que l'on ne sème rien du tout, et les mauvaises herbes, qui ont toujours une pousse vigoureuse, servent de plante-abri. Cette végétation des mauvaises herbes devrait toujours être enfouie à la

charrue dès que la cueillette des fruits a été faite ; on pratique un labour raisonnablement superficiel, mais assez profond, cependant, pour recouvrir toute la végétation et laisser le verger dans l'état voulu pour que l'on puisse lui donner un disage de bonne heure au printemps. Si les feuilles des pommiers sont recouvertes de tavelure, on fera bien d'attendre pour faire ce labour que toutes les feuilles soient tombées pour que l'on puisse les enfouir avec le reste. S'il y a dans le verger des endroits bas qui ne s'égouttent pas bien, on creusera des rigoles partant de ces endroits pour emporter l'excès d'eau de surface. On recueillera avec soin tous les soutiens dont on se servait pour soutenir les arbres et on les emplera soigneusement en réserve pour une autre année, pour qu'ils ne gênent pas dans l'exécution de la taille et des autres travaux de printemps. Très souvent, le scarificateur ou la charrue font remonter les pierres à la surface. On enlèvera soigneusement ces pierres qui pourraient endommager les machines et qui gênent toujours l'exécution des travaux.

Quelques branches se sont peut-être fendues à la base, sous le poids des fruits. Si on constate des avaries de ce genre, on fera les réparations nécessaires avant l'hiver, car les chutes de grésil ou les neiges profondes pourraient grandement abimer l'arbre. On peut généralement réparer cet accident en se servant de barres rondes de fer de trois-huitièmes de pouce, de la bonne longueur, et que l'on insère dans une partie solide de l'ar-

Suite à la page 7

"LE CLAIRON"

Journal Hebdomadaire publié à
St-Hyacinthe tous les vendredis
au No 173 rue Girouard, par
L'imprimerie Yamaska

ABONNEMENT

A St-Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis, par année \$2.50
Ailleurs au Canada 1.00
3 cents le numéro.

En vente chez MM. St-Jean & Frères et H. Barré, marchands de journaux.

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

Changement complet d'horaire
Dimanche le 25 sept. 1927.

Le train No 24 "Le Local" partira de Montréal tous les jours dimanche excepté à 12.10 P. M. au lieu de 11.10 A. M. tous les jours, pour St-Hyacinthe.

Le train No 140 quittant Montréal à 12.45 P. M. le samedi seulement est retranché.

Le train No 38 quittera Montréal à 6.10 P. M. pour St-Hyacinthe et Ste Rosalie tous les jours excepté le dimanche.

Le train No 37 "Le Local" quittera St-Hyacinthe à 2.45 P. M. tous les jours dimanche excepté, au lieu de 1.45 P. M. samedi et dimanche exceptés.

Les trains Nos 135 laissant St-Hyacinthe à 3.45 P. M. le samedi seulement et No. 39 laissant St-Hyacinthe à 7.30 p. m. le dimanche seulement pour Montréal seront retardés.

L'horaire d'automne et d'hiver dans le service des trains de passagers prendra effet dimanche le 25 septembre.

Le train No. 34 pour Québec laissera Montréal tous les jours à 11.45 p. m., au lieu de 10.45 p. m., arrivant à St-Hyacinthe à 12.57 a. m. et à Québec à 6.50 a. m.

Le train No. 33 laissera Québec pour Montréal à 11.45 p. m. tous les jours au lieu de 10.45 arrivant à St-Hyacinthe à 5.37 a. m. et à Montréal à 7.15 a. m.

Ce train fournira aussi un service direct avec Portland soit pour aller ou revenir faisant raccourci à Richmond avec le train No. 14 partant à 2.40 a. m. et aussi avec le No. 15 laissant Portland à 5.25 p. m.

Le train No. 16 laissant St-Hyacinthe à 9.56 a. m. tous les jours dimanche excepté continuera son service excepté que le dimanche le service pour Portland sera accompli par le train No 116 quittant Montréal à 8.55 A. M. le dimanche seulement, St-Hyacinthe à 10.12, et arrivant à Portland à 7.50 P. M.

Le train No 17 laissant Portland à 7.55 A. M., St-Hyacinthe, à 5.20 P. M. et arrivant à Montréal à 6.20 P. M. circulera tous les jours dimanche excepté. Le dimanche le service Portland-Montréal sera fait par le train No 117, arrivant à St-Hyacinthe, à 7.05 P. M., et à Montréal à 8.35 P. M.

Le train No 12 partira de Montréal à 4.25 P. M. au lieu de 4.50 P. M. quittant St-Hyacinthe à 6.20 P. M. pour Portland et Sherbrooke, à St-Hyacinthe ce train ajoutera à son équipement une voiture et un char parloir buffet détachés du No 46 laissant Montréal à 5.20 P. M., excepté le dimanche.

Le train No 43 laissant Richmond à 4.35 P. M. St-Hyacinthe à 5.57 P. M., et arrivant à Montréal à 7.20 P. M. circulera tous les jours dimanche excepté.

Pour plus amples renseignements, réserves de places, etc. s'adresser à E.O. Picard, Agent de Billets pour la ville, ou J.P. Lazure, Chef de Gare.

St-Hyacinthe, Qué.

Quelque bien qu'on nous dise de nous, on ne nous apprend rien de nouveau.

INFORMATIONS GENERALES

19,700 AUTOS DE PLUS CETTE ANNEE DANS LA PROVINCE

Il a été enregistré au bureau du percepteur du revenu dans la province de Québec, cette année, 19,700 permis d'automobiles de plus que l'année dernière. L'an dernier on avait enregistré 107,300 permis et cette année le chiffre total est de 127,000.

Il y a plus de 1,000 garages dans la province et le nombre de femmes qui conduisent des automobiles s'élève à 6,000 pour toute la province.

Au cours du mois d'octobre, un millier d'automobiles ont été enregistrées. Il y a dans la province actuellement plus de 99,000 conducteurs d'automobiles et plus de 29,000 chauffeurs.

LES RECORDS ETABLIS PAR NOVEMBRE EN 1927

Il est tombé 7.76 pouces de pluie en novembre. Ce mois établit plusieurs records. Il est le mois de novembre le plus pluvieux que l'on ait enregistré à l'observatoire d'Ottawa, et il se classe 4e parmi les mois de l'année les plus pluvieux depuis 36 ans. Il est aussi le mois de novembre le moins ensoleillé que l'on ait enregistré et il se place second parmi les mois de l'année les moins ensoleillés depuis 36 ans. Durant novembre 1927 nous n'avons eu que 41 heures de soleil brillant.

LA PLUS ANCIENNE BANQUE DU MONDE

C'est la banque nationale en Suède, la Sveriges Rikobank, qui compte un peu plus de deux cent cinquante ans d'existence et qui

est l'ainée de trente années de la banque d'Angleterre.

Elle a émis le premier billet de banque qui devait inspirer à Law tout son système.

L'exemple de la banque de Suède a été suivi dans des proportions inouïes puisque, à l'heure actuelle, dans toutes les capitales et surtout à Paris, les banques foisonnent au point de compliquer singulièrement la crise du logement.

HONNEUR AU CANADA

Chicago. — Trois éleveurs de moutons canadiens ont remporté 51 rubans bleus, à l'exposition agricole. Le Canada a remporté d'autres championnats.

LE REGNE DU JUPON

Londres. — Lorsque la Chambre des communes aura accordé le suffrage aux femmes comme aux hommes, le collège électoral sera composé de 14,500,000 électrices et de 12,250,000 électeurs, déclarait, le très honorable sir William Joynson-Hicks, secrétaire de l'intérieur, en réponse à une question. Un député conservateur déclara que ce serait alors le règne du jupon.

LA PELLETERIE AU CANADA

En 1926, il y avait 221 établissements qui s'occupaient de la fabrication des fourrures, dont 77 dans Québec et 110 dans Ontario, représentant une valeur totale de production de \$18,941,249, et un investissement de capitaux de \$11,733,311. Cette industrie a fourni de l'emploi à 2,907 personnes.

LE CRIME A CHICAGO

Les rapports de la police annon-

çaient l'explosion d'une bombe, une série de raids, quarante arrestations et la mort tragique d'un homme. Fred A. Drullard, âgé de 32 ans, a été tué par trois hommes. La bombe qui a explosé dans une salle n'a causé que peu de dommages et n'a tué personne.

POPULATION DE L'URUGUAY

D'après les derniers chiffres officiels, l'Uruguay a une population de 1,720,468 âmes. La capitale, Montevideo, a 439,129 habitants.

M. RAOUL DANDURAND RECU PAR M. BRIAND

Le sénateur Raoul Dandurand, représentant du Canada au Conseil de la Société des nations, a été officiellement reçu, à Paris, par M. Aristide Briand, ministre des affaires étrangères de France.

QUE DE TELEPHONES !

Les statisticiens américains viennent de découvrir que si l'on mettait bout à bout toutes les conversations téléphoniques échangées aux Etats-Unis, en un an cela ferait une paroi qui durerait sept cents années.

Ils ont calculé aussi que, chaque minute, 50,000 sonneries de téléphones retentissent dans la République étoilée.

Enfin, il y avait dans le monde, au 1er janvier 1926, 27,783,963 appareils téléphoniques et, sur ce

nombre, l'Amérique en possède près de 17 millions.

Et le téléphone n'est âgé que de cinquante et un ans !

Combien y aura-t-il d'appareils dans le monde lorsqu'on célébrera le centenaire de la première communication téléphonique ? Les statisticiens américains publieront prochainement paraît-il, des prévisions à ce sujet.

UN NOUVEAU MUSEE A JERUSALEM

On annonce officiellement de Jérusalem que J.-D. Rockefeller a offert au gouvernement de Palestine une somme de 2 millions de dollars pour l'érection d'un musée, à condition que ce bâtiment soit achevé d'ici trois ans.

On croit savoir que le gouvernement de Palestine a accepté cette offre et fait déjà des démarches en vue de choisir l'emplacement de la construction projetée.

GREVE INQUIETANTE POUR L'AUSTRALIE

Le trafic maritime et le trafic entre les Etats sont complètement paralysés à cause du deadlock des négociations pour régler la grève des ouvriers des ports. Cent trente vaisseaux sont retenus dans les ports australiens. On prévoit que près de 45,000 mineurs et autres travailleurs seront forcés de chômer, si la grève se prolonge.

LA POPULATION DU MONDE

D'après les statistiques centralisées par la Société des nations la population du globe aurait doublé depuis le début du XIXe siècle. En 1800, elle était inférieure à 850 millions : elle s'élève aujourd'hui à 1,700 millions. Selon les calculs les plus précis, l'augmentation serait de 12 à 20 millions d'individus par an.

"En se basant sur une augmentation moyenne de 1 pour 100 par an, la population mondiale atteindra, en 1970, 2,276 millions, en 2021, 4,593 millions et cent ans plus tard 12,457 millions. Les épidémies et la famine qui, jadis, modéraient l'accroissement de la population ont perdu de leur importance avec les progrès de la science et l'amélioration des méthodes de gouvernement.

"Le pays dont la population augmente le plus, est le Japon."

LA GUILLOTINE TRIOMPHE

Par 376 voix contre 145, la Chambre des députés de France repousse la proposition du député socialiste Uhry, visant à abolir le salaire du boureau officiel de la République, et partant le régime de la guillotine. M. Barthou, ministre de la Justice, fait observer que la suppression de la peine capitale en France est une question qu'il faudra discuter en dehors de celle du budget. On s'entend pour y revenir plus tard.

147 NOUVEAUX AVIONS

M. Wilbur, secrétaire de la marine américaine a annoncé que le programme de constructions de l'aviation navale, pendant l'année fiscale, commençant le 1er juillet prochain, prévoit l'achat de 147 appareils, y compris 47 appareils lanceurs de torpilles aériennes de bombardement et patrouilleurs, dont le coût s'élèvera à 7,600,000 dollars.

L'AUTORITE MARITALE

Les journaux américains annoncent que M. Lyle Wromack, mari de l'aviatrice américaine connue sous le nom de Miss Ruth Elder, a décidé de ne pas permettre à sa femme de tenter à nouveau la traversée aérienne de l'Atlantique. Bigre ! Voilà un mari qui ne badine pas.

LES TRAVAUX DANS...

Suite de la page 6
bre, à un pied environ au-dessus de la blessure. On perce avec une mèche des trous pour cette barre de fer et l'on rapproche les parties de la branche au moyen d'écrous sur les extrémités de cette barre, ou on peut aussi faire une tête à une extrémité. C'est une sage précaution que d'employer une petite rondelle de fer sous les écrous et la tête de la barre.

W. S. Blair, Régisseur, Station expérimentale fédérale, Kentville, N.-E.



Grande Exposition de CADEAUX ELECTRIQUES à prix avantageux pour les fêtes.

Articles Electriques	
Fer à repasser	\$4.90
Grille-pain	3.50
Fer à friser	1.35
Grils	7.25
Thermoplasme	6.00
Réchaud	\$3.25
Lampe portative	5.25
Poêle pour table	1.00
Percolateur	7.75
Immerseur	5.75
Ondulateur Marcel	2.50
Vibrateur	7.00

ainsi que de nombreux articles plus considérables à des prix raisonnables et conditions très faciles.

Nous avons tout juste l'article que vous voulez acheter à prix plus bas que vous vous attendiez de payer. Etablissez dès maintenant votre liste de cadeaux électriques utiles et appropriés — tout le monde les apprécie. Une lampe portative pour le coin préféré du papa; un percolateur pour maman; un fer à friser ou un onduleur Marcel pour soeur ou pour tante; un thermoplasme pour grand-père — il y a un article approprié pour tous.



Southern Canada Power Company Limited

"Appartenant à ceux qu'elle sert"

"Ma Bière favorite"

DOW

Old Stock Ale



Mûrie à point

Prime par la Force et par la Qualité

Nouvelles
d'AutrefoisOn lisait dans le CLAIRON
il y a 15 ans.

6 DECEMBRE 1912

Suivant motion faite par M. Louis Payan à la dernière séance de notre conseil municipal, il sera installé, au poste des pompiers, un indicateur d'alarmes. Cet indicateur rendra de grands services, étant de nature à préciser plus que le timbre l'endroit exact où l'alarme est donnée.

— Tel qu'ordonné par un règlement municipal, les officiers du département du feu, ont cette année procédé comme par les années passées à l'inspection des caves. Cette mesure a pour but de pourvoir à la propreté de ces lieux et d'éviter ainsi de nombreux incendies. L'inspection qui vient de se terminer a été satisfaisante, presque toutes les caves étant dans un état de propreté irréprochable.

— Pour avoir troublé la paix alors qu'il était sous l'influence de la boisson samedi dernier, un individu a été lundi dernier condamné par le Recorder Sicotte à \$20.00 d'amende et les frais ou 2 mois de prison. Il fut remis en liberté après avoir payé l'amende et les frais auxquels il était condamné.

— M. A. Ménard vient d'ouvrir

une boucherie au coin des rues Notre-Dame et du Séminaire. M. Ménard aura toujours un assortiment de viandes de toutes sortes et pourra satisfaire on ne peut mieux sa clientèle.

— Samedi dernier, Miles Blanche et Valéda Lemoine ont offert à leurs amis un fort joli parti de whist auquel assistaient Miles Evanie Côté, Clarinda Robert, Alma Leclaire, Robertine Flibotte, Rose Flibotte, Clarinda Lemoine, Ernestine Lemoine, Anna Lemoine, Aurore Jacques, Clara Jacques, Aurore Graveline, Georgiana Graveline, Albina Morissette ; MM. Théophile Antaya, Omer Poirier, Philippe Verreault, Omer Provost, Albert Beaudoin, Ovilva Bonnet, Henri Flibotte, Eugène Lemoine et Alfred Lemoine.

Les heureux gagnants furent Miles Robertine Flibotte, Clarinda Robert et M. Eugène Lemoine.

PERSONNELS

Mlle Phaneuf de Saint-Hilaire est retournée chez elle après avoir fait une visite de quelques jours chez Mlle Juliette Chalifoux.

— Mme Gaston Lapiere a donné ces jours derniers une parti de 500. Les gagnants ont été Mlle Juliette Chalifoux et Mme Horace St-Germain.

— Mlle M. Clancy est de retour en notre ville après avoir passé l'été à Littleton, N. H.

— Mme Louis Lussier est de re-

tour d'un voyage de quelques jours à Québec.

— Mme Ernest Fontaine est de retour en sa famille après un voyage de quelques semaines à Montréal chez Mme Dubord.

— Mme P.E. Payan est de retour d'un voyage de quelques jours aux Etats-Unis chez sa fille Mme Morton.

— Mme Jules Payan est de retour d'un voyage de quelques jours à Kemptonville, Ont.

— M. Aristide Casavant, fils de M. Samuel Casavant et sa soeur Juliette, partiront sous peu pour un voyage en Suisse où ils passeront l'hiver.

— Mlle M. Moody de Terrebonne a passé quelques jours chez Mlle Marguerite Payan.

COURRIERS

SOREL

Mme J. M. Heggie, a donné, ces jours derniers, un bridge. Les salons étaient garnis de roses, de chrysanthèmes et de fougères. Au thé le service a été fait par Mme Albert Sheppard, assistée de Mme Léonce Beaudry et de Mlle Charlotte et Juliette Falardeau. Les prix ont été gagnés par Mmes P.-N. Pontbriand et James Wright.

— Mlle Rose-Alma Béliveau, de Nicolet, était, il y a quelques jours à Sorel, l'invitée de Mlle Clémence St-Louis.

Mlle Marie-Ange Davignon, de Marieville, était, la semaine dernière, en promenade chez Mlle Lu-

SOUTHERN
CANADA
POWER COMPANY
LIMITED

Dividende privilégié no. 33
UN dividende de un et demi pour cent (1 1/2%) sur les ACTIONS PRIVILEGIÉES de la SOUTHERN CANADA POWER COMPANY LIMITED a été déclaré pour le trimestre se terminant le 31 décembre 1917. Ce dividende est payable le 14 janvier 1918, sur actionnaires enregistrés le 24 décembre 1917.

Par ordre du conseil d'administration.
L. C. HASELL, Secrétaire

Montréal, 25 novembre 1917.

cienne Paulet.

— Mlle Louisa Thérèse est revenue d'une promenade à Saint-Hyacinthe.

— M. Adolphe Bergeron est allé passer quelques jours à Québec.

— M. et Mme Camille Joly et leurs fillettes Adrienne et Yvette, sont revenus d'un agréable voyage à Montréal, où ils ont visité leurs parents et amis.

— M. Elphège Lange, de Montréal, est venu passer quelques jours chez sa mère, Mme Joseph Lange, de Saint-Joseph de Sorel.

— Lundi, Mme Edmond Provost a donné un bridge au profit des RR. PP. Franciscains. Les prix ont été gagnés par Mlle Héloïse Vanasse, Léa Larochelle et Mme James Deans.

— Tous les dragues du gouvernement sont maintenant dans le port où ils vont prendre leurs quartiers d'hiver. La rentrée de cette flotte a donné beaucoup d'animation à notre port.

Un grand amour en fait éclore d'autres autour de lui : comme le soleil il a ses satellites.

Cartes d'Affaires

Tél. 655

S. CAOUETTE

Entrepreneur - Maçon

Spécialité :

PLATRIER ET BRIQUETIER.
BRIQUE et ROCK-WALL A VENDRE.
Ouvrage garanti à prix modérés.
38 rue Concorde, - St-Hyacinthe.

Téléphone Bell 680

LOUIS BERNARD

Entrepreneur Général

MACON, PLATRIER et BRIQUETEUR
A l'entreprise ou à la journée.
Spécialité : Corniches et Ornaments
d'Eglises. Travail au Stucco. — Ouvrage Garanti.
130, rue Laframboise St-Hyacinthe

MACHINE A SABLER

M'étant procuré une machine à sabler les planchers, j'invite cordialement les personnes qui auraient des travaux de ce genre à faire exécuter de me les confier, assurant d'avance, une entière satisfaction.

E. A. GENDRON, 244 Cascades.

PEINTURAGE ET VERNISSAGE

D'AUTOS ET DE VOITURES, Etc.

Travail de première classe à des prix défiant toute compétition.
Ouvrage garanti.

ARTHUR LEMIEUX

Tél. No 444w. 21 Rue Crevier,
Laprovence.

A VENDRE

Un carrosse pouvant servir de voiture à pain ou à lait, un express, une cariole à ressort, 3 grandes robes noires en chèvre, chevaux, harnais, pouvant servir pour express, harnais à fétos, tombereau, scraper de 4 pieds de largeur pour trottoirs, 5 boîtes à aovine en fonte, couvertes, tapis, etc. Le tout à vendre à des prix raisonnables. S'adresser à P. Lapointe, 2 rue du Séminaire, St-Hyacinthe, P.Q. 2-9 d

PACIFIQUE CANADIEN

ACHETEZ

VOS

BILLETS

CHEZ

J. E. MORIN

Agent — Téléphone 70

23 1/2 Rue Laframboise
P. S. — Privilège de voyager par Canadien National jusqu'à Montréal et prendre le Pacifique Canadien ensuite.

Sur demande M. Morin accompagnera les passagers à Montréal et s'occupera des transferts, etc.



Si vous
Souffrez
du

RHEUMATISME

Lumbago, Névralgie ou n'importe quelle autre douleur, appliquez du Liniment Minard sur l'endroit enflé et le soulagement sera immédiat. Minard est le seul remède dont votre grand-mère faisait usage. Rien ne peut l'égaliser.
En vente partout



Si le berger se couvre d'une peau de brebis, les agneaux le suivent volontiers ; mais s'il agit en loup, il n'aura bientôt plus personne.

La Corporation
d'Obligations LtéeOBLIGATIONS
— ET —
ASSURANCES

120 rue St-Jacques Tél Main 8476
suite 311

MONTREAL

Caston Hollin, gérant du dépt. d'obligations
J.O.-E. Duckett, gérant du dépt. d'assurances

Cartes Professionnelles

TEL 336

DOCTEUR

L.-P. COUTURE

SPECIALISTE

Maladies des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE
191 rue Girouard, ST-HYACINTHE
Qué.

26f. 1927

DR J.H. RAINVILLE

Médecin-Vétérinaire

Inspecteur du gouvernement provincial du comté de St-Hyacinthe pour l'épreuve gratuite à la tuberculine.
27 rue Mondor ST-HYACINTHE.

Petites Annonces

A Vendre ou à Louer
UNE BATISSE en brique solide de 5 étages et soubassement, de 32 x 60 pieds, située dans le centre de la ville. Convenable pour manufacture, commerce de gros, réfrigérateur, etc. Elevateur électrique, chauffage à l'eau chaude, etc. A vendre ou à louer en tout ou en partie. S'adresser au bureau du Clairon. jno

A VENDRE
Chalet à vendre situé à un mille de la ville et qui porte le nom de "Chalet Mon Plaisir". Pour informations s'adresser à Horace ROBINSON, Chambly, Canton, Tél. 17. jno

A VENDRE
Garage comprenant accessoires et outillages des plus modernes à vendre à des conditions avantageuses. Pour informations s'adresser au bureau du Clairon, St-Hyacinthe. jno.

ON DEMANDE
Des Opérateurs et des Opératrices d'expérience pour la confection d'habits ; s'adresser entre 8 et 9 hrs a. m. L. E. CHARRON & Cie, St-Hyacinthe, P.Q.

A LOUER
Logements à louer, bien propres, \$10.00 par mois en montant. S'adresser à Eugène Benoit, 90 rue Ste-Anne. j.n.o.

A VENDRE
Magnifique maison de 2 logements, avec jardin, garage, écurie, poulailler, à 22 rue St-Michel village La Providence. S'adresser à 22 rue St-Michel village La Providence. jno.

A LOUER
Superbes grandes chambres, meubles, pour messieurs. Prix modéré. S'adresser à 8 rue Rosalie. jno

PROPRIETE A VENDRE
Maison à 2 logis, de 7 et 6 appartements, située rue Ste-Anne, ménage fait à neuf. S'adresser au Magnain Godard, 207 Cascades. j.n.o.

AGENTS DEMANDES
Voulez-vous faire de \$40. à \$75.00 par semaine tout en établissant votre propre commerce? Assurez-vous la grande Ligne Watkins pour détailler dans votre localité ou comté. Plus de 175 Produits en demande dans toutes les familles. Détails fournis sans aucune obligation.
THE J. R. WATKINS COMPANY, Dépt. 35
379 Craig Ouest, Montréal.
25n-2-9-16d

A VENDRE
Deux Ford, à de bonnes conditions, s'adresser à 40 rue William, St-Hyacinthe. 2-9 d

A VENDRE
Un "Bob-Sleigh" à de très bonnes conditions. S'adresser à J.O. Carreau, E. T. Corset. j.n.o.

A VENDRE
Un piano droit en très bon ordre. S'adresser à M. J.R. Picard, 48 rue St-Pierre, Village Laprovence. j.n.o.

T'a pas ?

par RACEY



dites simplement—

"Dawes Black Horse ale.
s.v.p.!"